

« FABLES, BAGATELLES ET IMPERTINENCES ».
AUTOUR DE CERTAINES GÉNÉALOGIES BYZANTINES
DES XVI^e — XVIII^e SIÈCLES

ANDREI PIPPIDI

Il y a huit ans, à l'occasion du colloque de Bucarest sur « la place des peuples du Sud-Est européen dans la politique internationale à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle », nous avons déjà signalé l'apparition tardive de certains prétendants au trône byzantin, affublés de titres sonores et vains, notamment les membres de la famille Angelo, d'origine albanaise mais établie au XV^e siècle en territoire vénitien¹. A première vue, les deux documents inédits que nous voudrions présenter ici semblent se rattacher au même sujet.

Il s'agit de deux diplômes accordés en juillet 1723, à Vienne, à Georges Hypomenas de Trébizonde, soit à titre personnel, soit en compagnie de ses frères Grégoire, Constantin et Jean, par le grand maître de l'ordre Constantinien de Saint-Georges, personnage qui, en vertu de sa descendance des empereurs byzantins, prétendait à la succession héréditaire d'innombrables royaumes et principautés, en Europe comme en Asie, et s'autorisait à signer « Jean IX Antoine I^{er} ». Les bénéficiaires de ces actes, des marchands grecs, reçoivent la permission d'exercer le commerce, activité entachée de roture selon le préjugé aristocratique occidental, sans aucun préjudice pour leur noblesse, reconnue par leur soi-disant souverain « usque ad liberationem a Turcica tyrannide ». En même temps, Georges Hypomenas se voit promu au rang de conseiller intime de cet étrange prince sans terre qui le récompense de ses loyaux services par le titre de chevalier de Saint-Georges².

A son sujet on savait qu'ayant été d'abord l'élève de Sébastos Kymenitès à Bucarest (1699), puis envoyé à Padoue, en 1705, par Constantin Brancovan, prince de Valachie, il avait suivi les cours du professeur Antonio Valisnieri, médecin et naturaliste illustre³. Attaché à la personne du prince, qu'il avait rejoint après 1709⁴, Hypomenas partagera l'exil de sa famille, dirigeant les affaires de sa veuve, la princesse Marie, et c'est en cette qualité qu'il contresigne en 1715 l'inventaire des papiers du défunt

¹ BalkSt, 11, 1970, 2, p. 325. Voir depuis Fr. Pall, *Di nuovo sulle biografie scanderbegiane del XVI secolo*, RESEE, IX, 1971, 1, pp. 91—106. On peut également consulter Carlo Padiglione, *Note storiche, araldiche e genealogiche della nobile famiglia Angeli o d'Angelo, poi Pierangeli*, Naples, 1866, le singulier ouvrage du marquis Giovanni Bisogni de Nisida et Castiglione, *Storia e genealogia delle impertati famiglie Angelo Comneno e Tocco Paleologo d'Angio*, Rome, 1950, et les articles, moins utiles, de Guglielmo Anguissola di San Damiano, *Origine e vicende del S.M.O. Costantiniano di S. Giorgio*, RivArald, 1910, pp. 515—525, et Ruggero Buonocore de Widmann, *I Nemagni-Paleologo-Ducas-Angelo-Comneno*, Studi bizantini, II, 1927, pp. 245—272.

² Voir l'Annexe.

³ D. Russo, *Studii istorice greco-române*, I, Bucarest, 1939, pp. 317—318, 321.

⁴ Ath. Karathanassis, *Des Grecs à la cour de Constantin Brncoveanu*, BalkSt, 16, 1975, p. 66.

déposés à Braşov⁵. On lui doit la fondation de l'église de la communauté grecque de Vienne en 1723⁶. Nous verrons tout à l'heure ce qui a pu déterminer ses relations avec le pseudo-empereur.

Quant à celui-ci, on ne connaissait jusqu'à présent que deux documents émis par lui, datés du 6 avril 1720 et du 7 septembre 1722. Le premier concerne la collation du titre de chevalier de Saint-Georges à l'abbé Lorenzo Vigilio de Nicollis⁷. Le second confère de nouvelles armoiries à Constantin Brancovan III, le petit-fils du prince homonyme, auquel sont décernés du même coup l'honneur d'être admis dans l'ordre Constantinien et la qualité de comte du palais sacré du Latran⁸. Ceci explique le fait que Hypomenas, ancien protégé des Brancovan, soit devenu lui-même en 1723 chevalier de l'ordre dont le saint patron était le même que celui sous le vocable duquel les négociants de la Compagnie grecque de Vienne avaient établi leur église.

A regarder de plus près la kyrielle de titres que s'arrogeait « Jean IX Antoine I^{er} », on verra que le premier document, qui en compte pourtant une vingtaine, ne peut pas nous aider, s'agissant d'un régeste : la titulature, peut-être négligemment copiée, est loin d'être complète. Dans le diplôme de 1722 il y a cinquante-et-un titres, plus invraisemblables les uns que les autres, dans un ordre ahurissant. En effet, après Trébizonde, la Lazique, la Médie, la Cilicie et l'Arménie, suivent des terres depuis toujours vouées au Prophète, Médine et les Jordanies, puis la Colchide, Jérusalem, Chypre et les autres îles, l'Egypte, la Galatie, la Dacie (signifiant la Transylvanie), Héraclée (ne serait-ce pas l'interprétation du surnom « Héraclide » ?), l'Epyre, la Crète, le Péloponnèse, la Bulgarie, la Macédoine, Alexandrie, la Mésopotamie, la Ionie, Babylone, la Perse et l'Arabie, énumération close par les mots presque superflus : « totius Asiae rex ». Avec « le grand-duché d'Isaurie » on est encore en Asie Mineure, comme « Zechia » rappelle le nom d'une peuplade de Transcaucasie, tandis que « Chatania » désigne la Cataonie, un autre pays d'Asie Mineure, au sud du Taurus. La Bithynie et la Paphlagonie devaient succéder tout de suite, mais leur tour ne vient qu'après la Mysie (faisant double emploi avec la Bulgarie) et la Béotie. « Luca », la Lycie, précède de peu Sinope. Suivent la Pamphylie, l'Anatolie, l'Hellespont, Epidaure, la Moldavie et la Valachie, qui n'ont que faire ici,

⁵ C. Giurescu, N. Dobrescu, *Documente și regeste privitoare la Constantin Brncoveanu*, Bucarest, 1907, p. 298. Voir *ibid.*, pp. 373—386 : Hypomenas, « ordinis S^{ti} Georgii Imperialis Constantiniani eques », fut jusqu'en 1736 le chargé de pouvoirs des Brancovan.

⁶ D. Russo, *op. cit.*, pp. 319—321. Il avait épousé la fille du boyard roumain Brăiloiu. Voir N. Dobrescu, *Istoria bisericii române din Oltenia în timpul ocupațiunii austriace (1715—1739)*, Bucarest, 1906.

⁷ Hurmuzaki, VI, pp. 297—298. Ce L. V. de Nicollis a publié plusieurs livres *Anacephalaeosis seu Brevis res diplomatica... Ordinis S. Georgii*, Presbourg, 1722 ; *Praxis canonica sive Jus canonicum casibus practicis explanatum*, Salzbourg, 1729 ; *Origo et praxis omnium sacrorum rituum et caeremoniarum ecclesiasticarum, cum rationibus easdem sic peragendi*, Augsbourg, 1732. Il faut encore remarquer que l'émettant du document en question venait d'en recevoir le droit très exactement la veille, par un diplôme impérial de Charles VI du 5 avril 1720, cité par Alessandro Scala, *Degli Angeli, conti di Drivasto e duchi di Durazzo e dei loro competitori*, RivArald, 1912, pp. 592—599.

⁸ Comte Amédée de Foras, *Notice historique et généalogique sur les Princes Bassarabe de Brancovan*, Genève, 1889, pp. 27—30 ; Virgiliu N. Drăghiceanu, *Constantin Brncoveanu, conte al regatului ungar și principe al sacralului imperiu roman. Steme și portret*, ConvLit, 49, 1915, p. 935, n. 3.

Corinthe, Thèbes, Athènes et Larisse. Celui qui se dit comte de Céphalonie prend encore le titre énigmatique de « dominus de l'Ales, sive l'Asiae », comte de Dyrrachium et de Drivasto, enfin et surtout grand maître de l'ordre Constantinien.

Ces titres sont réduits à vingt-huit dans les deux actes en faveur des frères Hypomenas, émis un an plus tard. Plusieurs des plus extravagants ont été abandonnés, par exemple la royauté biblique de Babylone ou les couronnes de Jérusalem et de Chypre qui faisaient partie, on le sait, de l'héritage de la maison de Savoie. Par contre, les plus intéressants éléments de cette titulature, qui n'est pas si fantaisiste qu'elle en a l'air, sont conservés. Tel, le quintuple nom de famille « Flavius Angelus Comnenus Lascaris Palaeologus », avec le lien généalogique le rattachant aux empereurs romains et byzantins. D'eux, de ces ancêtres mythiques, Constantin ou Héraclius, on tient la Perse, l'Arménie et tant d'autres parages. La grande-maîtrise de l'ordre, les principautés de Trébizonde, de Macédoine, de Moldavie et de Valachie, les comtés de Céphalonie, de Dyrrachium et de Drivasto vont ensemble, tout en étant d'origines différentes.

Il est temps d'interroger d'autres sources à propos de qui craignait si peu de rallonger par des titres spectaculaires un nom usurpé. Car, il faut bien le dire, ce n'était qu'un aventurier, dénoncé comme tel en 1724, dans un libelle intitulé *La falsità svelata, contro a certo Gianantonio che vantasi de' Flavii Angeli Comneni Lascaris Paleologo, nell'esame della pretesa sua discendenza di maschio in maschio da Emmanuele II, imperadore di Costantinopoli*. Faute de pouvoir consulter cette rare brochure, on aura recours aux éclaircissements offerts par une lettre d'Apostolo Zeno à son parent Pier Caterino Zeno, datée de Vienne, le 19 janvier 1726⁹. De l'examen des preuves accumulées pour infliger un démenti formel à la généalogie qu'il avait publiée sous le titre *Privilegia quibus Serenissima gens Palaeologorum que tot retro seculis Orienti dederat Imperatores, exciso Bisantio atque eversa Graecorum Monarchia a diversis Romanorum Imperatoribus ornata est; quorum exemplum fide publica firmatum unicus ejus Prosapiae superstes Io. Antonius Flavius Angelus Comnenus Lascaris Palaeologus, qui recta linea ob Emanuele II Imperatore descendit* (à Ratisbonne, chez Johann Heinrich Krusinger, 1721) il ressortait que son nom véritable était Gian Antonio Lazier, « uomo plebeo di nascita, calzolaio de professione ». Ses parents s'appelaient Francesco Lazier et Giacobea Negroz. Il était né le 9 juin 1678, dans la paroisse de Perlo du diocèse d'Aoste, en Piémont¹⁰. Nous ignorons ce qui est advenu du cordonnier piémontais, une fois dévoilée son imposture. Peu importe. Cependant, il n'est pas superflu de considérer son cas sous l'angle des destins semblables d'autres personnages qui, nullement découragés par son échec, sillonneront l'Europe des cours, comme certains l'avaient déjà fait auparavant, émettant les mêmes prétentions généalogiques et héraldiques. Nous comptons ainsi juger de l'audience qu'ont eue, à l'époque riche en individualités originales qui fut la leur, les revenants d'une Byzance défunte.

⁹ RESEE, X, 1933, p. 104 (notice de N. Iorga).

¹⁰ Apostolo Zeno, *Eptistolario scelto*, Venise, 1839, pp. 156—157. Voir aussi A. Scala, *art. cit.* ci-dessus.

L'histoire de ces inlassables pourchasseurs de chimères se confond, aux XVI^e et XVII^e siècles, avec celle de l'ordre Constantinien de Saint-Georges. Le lendemain de la conquête de Constantinople par les Turcs, toute une émigration byzantine s'était retrouvée sans feu ni lieu en Italie, en Allemagne, en France, en Angleterre et jusqu'en Espagne. Pour vivre, des archontes désargentés faisaient appel à la charité sous le prétexte habituel de la rançon à recueillir afin d'affranchir leurs parents de la captivité ottomane ¹¹.

Beaucoup plus rares, au début, furent les cessions de certains titres ou privilèges que ces réfugiés se croyaient le pouvoir d'octroyer. Pour sa singularité, on peut citer le cas de l'humaniste italien Angelo Colocci, anobli en 1483 par le despote André Paléologue, le même qui, en 1494, allait transmettre au roi de France Charles VIII, maître temporaire de Rome, ses « droits » aux empires de Byzance et de Trébizonde ¹².

Or, presque au même moment, on rencontre dans l'entourage du roi Charles un chanoine Paolo Angelo, dont l'oncle homonyme, mort avant 1478, avait été évêque de Shasi, puis archevêque de Durazzo (Dyrrachium) ¹³. La famille avait quitté l'Albanie à la conquête ottomane, avec les masses de fuyards qui avaient envahi Venise ¹⁴. Pietro Angelo de Drivasto, qui recevait une pension de la République due à ses services et à ceux de son frère l'archevêque, avait lui aussi une femme et des enfants à racheter ¹⁵. Il avait épousé Lucie, fille d'Alexis Spano, seigneur albanais, et petite-fille du despote serbe Georges Branković ¹⁶. L'aîné de leurs cinq fils, le chanoine Paolo est l'auteur des ouvrages *Epistola Pauli Angeli ad Saracenos* (Venise, 1522 ou 1523) et *Commentario de le cose de Turchi e del S. Georgio Scanderbeg, principe d'Epirro...* (Venise, 1539, 1541, 1545, etc.) ¹⁷. C'est donc vers 1540 que prend forme une légende de Skanderbeg, entretenue sciemment par Venise et la papauté dont les desseins antiottomans tablaient sur les Albanais pour en faire l'avant-garde de la croisade projetée sans cesse mais toujours remise ¹⁸. Le prestige du héros albanais rejaillit aussi sur la lignée des Angelo qui, invoquant leur parenté avec Skanderbeg, incertaine au demeurant, contribuent activement à la forma-

¹¹ Antonio della Torre, *Documentos sobre las relaciones internacionales de los Reyes católicos*, I, Barcelone, 1949, pp. 25–26, 98, 117–118, 293–294, 318, et II, Barcelone, 1950, pp. 146, 388–389, 556–557.

¹² Federico Ubaldini, *Vita di mons. Angelo Colocci*, éd. Vittorio Fanelli, Cité du Vatican, 1969, pp. 6–10; *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, XX, Paris, 1913, p. 77.

¹³ Philippe de Commines, *Mémoires*, éd. J. Calmette, III, Paris, 1925, pp. 103–105; Fr. Pall, *I rapporti italo-albanesi intorno alla metà del secolo XV*, Archivio storico per le provincie napoletane, III^e série, IV, 1965, pp. 133–135; Joseph Valentini S. J., *Acta Albantiae Veneta saec. XIV et XV*, III, XVIII, Milan, 1974, p. 18. Sur un Angelo archevêque de Durazzo avant 1349, voir L. Thalloczy, C. Jireček, Em. Sufflay, *Acta et diplomata res Albaniae Mediae Aetatis illustrantia*, II, Vienne, 1918, pp. 17–18.

¹⁴ Document du 10 août 1474, publié par N. Iorga, *Cinți conferințe despre Veneția*, Vălenii-de-Munte, 1926, p. 219. Sur Andrea, le père de Pietro Angelo, voir J. Valentini, *op. cit.*, III, XX, Milan, 1974, p. 243.

¹⁵ Fr. Pall, *Di nuovo sulle biografie scanderbegiane*, pp. 104–106.

¹⁶ Du Cange, *Historia byzantina*, Venise, 1729, p. 173; Ch. Hopf, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, 1873, p. 535.

¹⁷ Fr. Pall, *art. cit.*, pp. 91–98.

¹⁸ Andrei Pippidi, *Les pays danubiens et Lépante*, in *Il Mediterraneo nel la seconda metà del '500 alla luce di Lepanto*, Florence, 1974, p. 301.

tion de cette tradition à demi apocryphe. Ils iront bientôt jusqu'à se forger une généalogie les apparentant aux familles impériales Cantacuzène, Paléologue et Lascaris. Ce faux du XVI^e siècle est daté 1463, afin d'être porté au crédit de l'oncle archevêque (pour les besoins de la cause, on en a fait un cardinal)¹⁹. Par un beau souci d'exactitude, on a même précisé la source des renseignements ainsi prodigués : « reperiuntur in archivio urbis Dryadensis, hodie vere Drivastensis, dicitur sub rubrica X, pagina C, libris aurei antiquitatum illustrium virorum »²⁰.

Pour prouver la descendance d'un Isaac Ange, frère du conquérant romain de la Macédoine, Paul Emile, le ou les faussaires ont invoqué un diplôme de Michel VIII Paléologue du 25 avril 1293 (!). Or, ce même document, daté cette fois de 1294, mentionne encore parmi les ancêtres Michel Angelo *Flavio*, « supremus magister Militiæ Sancti Georgii, dux et comes Drivastensis et Dirachiensis ». Ce serait, au défi de toute vraisemblance historique, le propre frère de Constantin le Grand. Son petit-fils, Alexîs II, aura le titre de « magnus magister Militiæ Constantinianæ et S. Georgii », la devise de l'ordre étant, naturellement, « in hoc signo vinces »²¹. De ce fouillis de faux qui créent toute une armée d'aïeux imaginaires, dégageons un acte probablement authentique mais fondé sur les prétendus chrysobulles de Michel VIII et même de Léon I^{er} (!) : un bref du pape Paul III, de 1545, en faveur des frères Paolo, Andrea, Geronimo et Giovanni Angelo²².

Les deux premiers furent d'Eglise et vécurent, respectivement, jusqu'en 1568 et 1581. Feront souche les deux autres, Geronimo (1505—1591) et Giovanni-Demetrio, « prince d'Achaïe », marié à Franceschina Magno et mort en 1571²³. Une « princesse de Macédoine » que Brantôme a connue dame d'honneur de la duchesse Christine de Lorraine était peut-être leur sœur²⁴. Andrea fut confirmé par le pape Jules III en 1550 en ses qualités de duc de Drivasto et grand-maître de l'ordre de Saint-Georges²⁵. C'est toujours lui qui fera paraître à Rome une *Genealogia d'imperatorum romani et constantinopolitani et de regi, prencipi et signori che da Isatio Angelo et Vespasiano imperatore, suo nipote, son discesi per insino al presente anno 1553*, ainsi qu'une *Genealogia imperatorum ac regum aliorumque principum et illustrium virorum ab Adamo usque ad annum 1550*. Entre 1555 et 1559, les instances des frères Angelo et de leur neveu, Nicola Ducagino, avec leur généalogie impériale au poing, obtiendront de Paul IV la somme

¹⁹ Fr. Pall, *art. cit.*, p. 101. Ils étaient aussi parents des Thopia, dont un descendant leur céda en 1513 ses droits symboliques sur Durazzo (Felice de Martino, *Degli Angeli Flavi Comneni, Gran Maestri del Sacro Militare Ordine Costantiniano di San Giorgio*, RivArald, 1912, pp. 645—646).

²⁰ N. Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV^e siècle*, IV, Bucarest, 1915, pp. 197—198.

²¹ *Genealogia Ioannis Andreae cognomento Angeli*, Naples, 1603 ; G. Bisogni de Nisida, *Storia e genealogia*, pp. 61—63.

²² G. Bisogni de Nisida, *op. cit.*, pp. 65—66. Une bulle de Jules III, du 17 juillet 1551, en faveur des frères Angelo, est citée par le comte Zeininger de Borja, *Contribution à l'histoire de l'Ordre Constantinien*, « Hidalguia », n° 9, mars—avril 1955, p. 245. Sur les relations d'Andrea Angelo avec les Musachi, voir Ch. Hopf, *op. cit.*, pp. 304, 306—310, 319, 338.

²³ *Genealogia diversarum principum familiarum*, Venise, 1621, p. 35 ; Du Cange, *op. cit.*, p. 173.

²⁴ Brantôme, *Les dames galantes*, Paris, s.d., pp. 384—385.

²⁵ G. Bisogni de Nisida, *op. cit.*, pp. 66—67.

de cent ducats. En réponse à la bienveillance pontificale, la devise de la famille Angelo de Drivasto, telle qu'elle apparaît justement en 1555, ne manque pas d'à propos : « Deus, totius operis ac mundi praesul dominusque, regit me et nihil mihi deerit »²⁶.

Pourtant, à Venise ou ailleurs, d'autres prétendants, de souche serbe ou grecque, offraient leur épée à la coalition antiottomane en train de s'organiser. La lignée des Branković s'étant éteinte, leurs parents plus ou moins proches se mettent sur les rangs. C'est le cas de Bojidar Vuković (1466—1539), *alias* « Dionisio della Vecchia », fondateur de l'imprimerie serbe de Venise et agent diplomatique de Charles Quint, auquel il proposait en 1535 de livrer Shkodra, sinon l'Albanie entière. Etant un peu cousin du tzar Ivan le Terrible et du prince de Moldavie Pierre Rareș qu'il cherchait à dresser contre les Turcs, en intelligence avec le patriarche d'Ochride, il réclamait pour soi le titre de despote de Serbie, porté jadis par son aïeul Vuk, frère de Georges Branković²⁷. La famille Ochmučević de Raguse, qui donna à l'Espagne un amiral, essayait également de prouver ses quartiers de noblesse en se rattachant aux magnats bosniaques du XIV^e siècle²⁸. Auprès d'eux, les Černojević, dont l'un, Michel, drogman du baile vénitien de Constantinople, se laissera gagner par la diplomatie impériale en 1563, ne sont pas moins ambitieux, leur lignage étant « delli piu principali della provintia di Macedonia » : à tel d'entre eux il arrive de signer « duc de Salona »²⁹. A la même époque, les descendants d'Etienne Vukčić, de la dynastie Hercegović, sont accueillis en Moldavie par leur parente, la princesse Roxane, fille de Rareș³⁰.

C'est toujours en Moldavie qu'allait improviser une brillante carrière le plus fameux de ces aventuriers, Jacques de Marchetti, se disant Basilikos, pour bien marquer sa filiation impériale, et Héraclide, du nom d'Héraclius, le vainqueur de ces Perses qu'on confondait ordinairement avec les Turcs. Lui aussi, il avait tenté d'intéresser Charles Quint à son sort et en avait sollicité la reconnaissance des pièces qui démontraient sa parenté avec les Branković, dont il tenait son titre de despote et même ses droits au trône de Moldavie. Cette généalogie, intitulée *Arbor illustrissimae Heraclidarum familiae, quae et Diasorina, Basilica et Despotica vocatur*, avait été publiée à Brașov, en Transylvanie, en 1555. Le bref épisode de son règne, entre 1561 et 1563, tentative singulière de faire des pays roumains une terre de refuge pour les protestants, un Etat vassal des Habsbourg

²⁶ *Ibid.*, p. 74 ; Fr. Pall, *Marino Barlezio, uno storico umanista*, in *Mélanges d'histoire générale*, Bucarest, 1938, pp. 196—197.

²⁷ Cf. A. Pippidi, *art. cit.*, pp. 308—309. Voir surtout *Calendar of State Papers, Spanish*, V, Londres, 1886, pp. 531—532, et Al. Cioranescu, *Documente privitoare la istoria românilor culese din arhivele din Simancas*, Bucarest, 1940, pp. 15—21, 30—32.

²⁸ Al. Matkovski, *Grbovite na Makedonije*, Skoplje, 1970, pp. 46—50. Cf. Al. Solovjev, *Postanek ilirske heraldike i porodica Ohmucevic*, « Glasnik Skopskog naučnog društva », XII, Skoplje, 1933, pp. 106—107. Beaucoup plus tard, en 1780, Jovan Ochmučević vivait à la cour de Valachie (Andrei Oțetea, *Contribution à la question d'Orient*, Bucarest, 1930, pp. 343—345).

²⁹ Andrei Pippidi, *Quelques drogmans de Constantinople au XVII^e siècle*, RESEE, X, 1972, 2, p. 230. Voir ci-dessous, note 41.

³⁰ *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*, XXIII, Zagreb, 1892, p. 310 ; A. Veress, *Documente privitoare la istoria Ardealului, Moldovei și Țării Românești*, II, Bucarest, 1931, pp. 183—184.

et une base d'attaque contre l'Empire ottoman, resta sans suites ³¹. Cependant, l'exemple du βασιλεὺς Μολδαβίας, en dépit de sa fin tragique, éveilla l'intérêt de quelques imitateurs.

Dès 1565 on signale en Hongrie l'apparition d'un autre « despote », Charles, qu'on croyait frère du premier et que les Turcs s'empressèrent d'attirer à Constantinople pour l'envoyer ensuite en exil à Rhodes où il fut, peut-être, obscurément assassiné ³². Aussitôt surgit en Lombardie un soldat de fortune — il s'avouait lui-même : « povero cavaglier e soldato sol con la spada e capa » —, qui, en demandant des secours au Sénat de Gênes, signait : « Giovanni Giorgio Eracleo Basilico, Despoto della Morea Pelloponense, casa di Levante, principe di Moldavia » ou, dans une lettre adressée de Naples, en 1567, à l'empereur Maximilien II : « Ioannes Georgius Heracleus Basileus, Despotis Peloponnensis, Moldaviae Rex et Vallachiae Princeps » ³³. On verra cette titulature s'amplifier encore lorsque, le 28 septembre 1570, de Gênes, il offrait au doge de Venise, Alvise Mocenigo, son appui, complètement illusoire, pour défendre Chypre contre les Turcs. Cette fois, la formule est nouvelle et frappante : « ex genere imperatorum Flaviorum Augustorum Romanorum moxque Constantinopolitanorum, Dei gratia restaurator ac magnus Magister equitum Sancti Georgii, totius Graeciae successor, rex Pelloponensis, Moldaviae, Valachiae, etc. » ³⁴. Ce qui a dû se passer, c'est que, après avoir relevé le titre de « roi de Moldavie », Jean-Georges avait découvert mieux : la grande-maîtrise de Saint-Georges qui, depuis 1550, avait été attribuée, avec le patronyme « Flavio » au chef de la famille Angelo.

La réponse à cette double usurpation ne se fait pas attendre : en 1573, les échos de la victoire de Lépante n'étant pas encore éteints, on publie à Venise les *Statuti e capitoli della Militia aureata Angelica Constantiniana di San Giorgio*, la règle de l'ordre dont le nom garde le souvenir de son fondateur légendaire en même temps qu'il est une allusion directe à la famille qui en a hérité la grande-maîtrise. Celui qui prend cette initiative n'est plus Andrea, mais son frère Geronimo. C'est à lui que Francesco Sansovino dédie la cinquième édition de son livre, *Historia universale dell'origine et imperio de' Turchi*, parue à Venise la même année ³⁵. En sa qualité de lieutenant de l'ordre (« cavaliere angelico di Costantino »), l'auteur lui devait cet hommage. Et encore, le conflit ne fait que commencer, risible

³¹ « Arhiva istorică a României », I—II, Bucarest, 1864—1865 ; E. Legrand, *Deux vies de Jacques Basilicos*, Paris, 1889 ; N. Iorga, *Nouveaux matériaux pour servir à l'histoire de Jacques Basilikos*, Bucarest, 1900 ; C. Marinescu, *A propos d'une biographie de Jacques Basilicos*, in *Mélanges d'histoire générale*, II, Cluj, 1938.

³² Dinu C. Giurescu, *Ion Vodă cel Viteaz*, Bucarest, 1963, pp. 26—28.

³³ Hurmuzaki, XI, p. 76 ; I. C. Filitti, *Din arhivele Vaticanului*, II, Bucarest, 1914, p. 14 ; N. Iorga, *Aventuriers orientaux en France au XVI^e siècle*, BSH, XVII, 1930, p. 14 ; Virginia Sacerdoțeanu, *Ceva cu privire la pretendentul Gheorghe Despot*, RI, XX, 1934, pp. 3—7 ; Al. Ciorănescu, *op. cit.*, pp. 46—48.

³⁴ L'original à l'Archivio di Stato Venezia, Collegio, Lettere Principi, busta 12, f. 138, avec la traduction en italien, f. 136. Voir C. Esarcu, *Scrisoarea inedită a unui fiu al lui Despot-Vodă către dogele Veneției*, « Columna lui Traian », 1877, pp. 187—188. Cf. Hurmuzaki, VIII, pp. 48, 158, et XI, pp. 80—81.

³⁵ Carl Göllner, *Turcica*, II, Bucarest—Baden Baden, 1968, p. 341. Voir Giovanni Storza, *Francesco Sansovino e le sue opere storiche*, « Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino », II^e série, XLVII, 1897.

et pitoyable à la fois, entre les folles ambitions de ces pauvres hères qui, possédés par la manie des grandeurs, s'acharnent à proclamer chacun sa légitimité.

En 1583, le pape lui-même, Grégoire XIII, et son proche collaborateur Giovanni-Antonio Santoro sont obligés d'intervenir. Deux audiences pontificales du cardinal Santoro ne sont pas trop pour expédier l'affaire. Le 21 janvier, le Saint-Père prononçait son jugement sur les documents parvenus à sa connaissance l'avant-veille : « il papa si lamentò non poco del prencipe di Moldavia, che si faceva chiamare rè di Macedonia e d'Albania, dicendo esser gran maestro di San Giorgio, con altre vanità e truffarie ; così ancò di Pietro Angelo, che si faceva chiamare principe di Cilicia et legitimo successore di Constantino imperatore, con altre pretese vanissime »³⁶. Les deux compétiteurs sont le pseudo-despote Jean-Georges et Pietro, le fils de Giovanni-Demetrio Angelo. On décide « che se gli faccino mostrar le scritte e le presentate non se gli rendano ».

Aussitôt, les Angelo réagissent : Girolamo, l'oncle de Pietro, s'entend avec le comte Giovanni-Maria Bonardo pour publier de nouveau le dossier, mais cette fois à Bologne. Le titre de l'ouvrage : *Angelico lume del Vecchio et Nuovo Testamento, con li capitoli della prima Militia Imperiale della Celesta Croce Aureata « in hoc signo vinces », diviso in tre libri*. Le comte Bonardo, complètement acquis aux intérêts du prétendant qui l'avait nommé chevalier et lieutenant provincial de son ordre, lui dédiera l'année suivante *Gli illustri et gloriosi gesti et vittoriose imprese fatte contra Turchi dal Sign. D. Giorgio Castrioto, detto Scanderbeg* (Venise, 1584). C'était une seconde traduction, plus fidèle que la version produite par Paolo Angelo en 1539, de la biographie de Skanderbeg par Demetrio Franco³⁷. L'opportunité de cette publication, pour étayer les titres contestés de la famille Angelo, était d'autant plus grande qu'un nouveau prétendant venait de s'adresser au cardinal Aldobrandini de San Severo, au chancelier de Pologne Jean Zamoyiski, à l'empereur lui-même, sollicitant leur protection.

Au sujet de ce Sigismond, « prince de Transylvanie, de Moldavie, de Macédoine et d'Albanie », on ne sait que ce qu'il a bien voulu déclarer. Venu « dalle parti del Levante », c'était probablement un Hongrois — son nom et le fait d'avoir pensé à la Transylvanie permettent cette supposition — qui se trouvait à Prague le 10 mai 1584³⁸.

Le même jour, de sa résidence près de Naples, un autre « roi » de Moldavie, de Macédoine et d'Albanie, Jean-Georges, écrivait au cardinal de Santa Severina, ce même Santoro qui avait déjà repoussé ses prétentions³⁹. Il revenait à la charge le surlendemain, 12 mai 1584, assurant de

³⁶ G. Cugnoli, *Autobiografia di Santoro*, Archivio della R. Società Romana di Storia Patria, XIII, 1890, p. 153 ; J. Krajcár, *Cardinal Giulio Antonio Santoro and the Christian East*, Rome, 1966, pp. 58, 60.

³⁷ Fr. Pall, *Marino Barlezio*, pp. 229–230 ; idem, *Di nuovo sulle biografie scanderbegiane*, p. 102.

³⁸ Hurmuzaki, XI, p. XCIV, n. 1. Cf. N. Iorga, *Aventuriers orientaux*, p. 9.

³⁹ *Revista catolică*, II, 1913, pp. 189–191 ; I. C. Filitti, *Din arhivele Vaticanului*, II, p. 43 ; N. Iorga, *Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale*, I, 1914, p. 201.

son dévouement les membres du Sénat romain, expression destinée à rappeler au Sacré Collège les temps où ses ancêtres auraient régné ⁴⁰.

La question ne sera tranchée qu'en 1591, par Grégoire XIV. La sentence d'un tribunal romain en faveur de Pietro Angelo Flavio, duc de Drivasto, prince de Cilicie et grand maître de l'ordre de Saint-Georges fut rendue « contra Joannem Georgium a Cephalonia, qui magni magistri dictae militiae titulum simul usurpaverat » ⁴¹. Ce dernier était donc originaire de Céphalonie, ce qui pourrait expliquer le titre de comte de Céphalonie qu'on retrouve, beaucoup plus tard, parmi ceux de l'aventurier du XVIII^e siècle qui a fourni de prétexte à notre étude.

A sa mort, survenue en 1592, lorsqu'il avait succédé dans la dignité de grand maître à son oncle Geronimo, prince de Thessalie, Pietro Angelo sera enterré dans l'église de Santa Maria in Aracoeli, dans le tombeau de sa lointaine parente, la reine Catherine de Bosnie, morte en exil à Rome ⁴². De son mariage avec la milanaise Lucrezia Bebulchi, il avait eu deux fils : Giovanni-Andrea et Giacomo-Antonio. Ceux-ci n'arrêtent pas de collectionner les attestations trop complaisamment accordées par des dignitaires ecclésiastiques, tels que le patriarche *in partibus* d'Alexandrie ou le vicaire pontifical de Padoue. En 1593 ils publient à Rome les faux chrysobulles de Michel Paléologue (25 avril et 1^{er} juin 1293) ⁴³.

C'est vraiment le temps des imposteurs : avant les troubles suscités en Russie par les faux Démétrius, à l'autre bout de l'Europe, où la disparition du jeune roi de Portugal a créé une vacance du trône dont le voisin espagnol s'est empressé de profiter, il y aura des faux Sébastien pour tenter leur chance. La reprise des hostilités contre les Turcs a rendu les conditions favorables aux généalogies byzantines. Les descendants du général impérial Georges Basta, encore un Albanais né en Italie, qui, après s'être illustré aux Pays-Bas sous les ordres d'Alexandre Farnèse, a commandé ensuite en Transylvanie, faisant assassiner un prince de Valachie, son rival, Michel le Brave, et essayant de lui substituer un autre de son choix, se découvriront, à l'aide d'un héraut d'armes qui sera plus tard pendu pour ses faux, des ancêtres mêlés, à travers les péripéties les plus romanesques, à l'histoire de l'Empire d'Orient ⁴⁴.

⁴⁰ N. Iorga, *Un peintre italien en Valachie au commencement du XVII^e siècle et un nouvel aventurier oriental en Occident*, BSH, XVII, 1930, pp. 75—76, a cru qu'il s'agissait du Sénat suédois, mais l'adresse porte : « Illustrissimi signori consiglieri del Sacro Senato romano, nostri osservandissimi » (lettre de C. J. Karadja du 31 octobre 1930, à la Bibliothèque de l'Académie, Correspondance Iorga, vol. 363, f. 52).

⁴¹ *Genealogia Ioannis Andreae Angeli*, Naples, 1603 ; G. Bisogni de Nisida, *op. cit.*, p. 78. Jean-Georges fut condamné aux galères le 25 mai 1594, sentence confirmée à Madrid le 10 avril 1595 (Ugo Orlandini, *Privilegi concessi al S.M.O. Costantiniano pubblicati per cura di Francesco Farnese, duca di Parma, nel 1785*, RivArald, 1912, pp. 743—745. Au sujet du procès gagné par Giovanni-Andrea en 1597 à Venise « contra Nicolaum Alexium qui se Nicolaum Cernovichium Ducem Salonae inscribat », voir Du Cange, *Historia Byzantina*, p. 174, et *Illyricum vetus et novum*, Presbourg, 1746, p. 135. Sur ce faussaire, Niccolò d'Alessio, un ex-aubergiste de Brindisi, voir Ferruccio Pasini-Frassoni, *L'ordine Costantiniano e i suoi impostori*, RivArald, 1905, p. 29.

⁴² F. Babinger, *Mahomet II le Conquérant*, Paris, 1954, p. 271.

⁴³ *Genealogia Ioannis Andreae Angeli*, Naples, 1603.

⁴⁴ D. Labarre de Raillecourt, *Basta, comte de Hust et du St. Empire (1550—1607), sa vie, sa famille et sa descendance*, I, Paris, 1968.

La fortune de Skanderbeg devient considérable en France où il a trouvé un nouveau biographe, Jacques de Lavardin, et inspiré un sonnet à Ronsard⁴⁵. Les pays roumains, principal théâtre de la guerre antiottomane, parcourus par les Polonais, les Cosaques et les Tatars, dont les expéditions sont plutôt des raids de pillage, reprennent dans la politique européenne une place qui avait été la leur déjà à l'époque de Lépante. Dès lors, on rencontre sans surprise à Copenhague en 1591—1594 un prince de la Grande Valachie, duc de « Buckeresky » (Bucarest) et comte de Moldavie. Ce « Pétraskos » se donnait pour frère de Pierre Boucle d'Oreille, le protégé valaque d'Henri III exécuté à Constantinople en 1589. Il demandait aux régents de Danemark et de Norvège des lettres de recommandation pour le roi Jacques VI d'Ecosse, mais on l'avait conseillé de se diriger plutôt vers Moscou⁴⁶.

Le premier de la famille Angelo à prendre le titre si recherché de prince de Moldavie sera Giovanni-Andrea, né le 20 mars 1569. Quarante-sept générations le séparaient d'Adam, selon la *Genealogia Ioannis Andreae, cognomento Angeli sive Silvii, deinde Aemilii et Flavii, praeterea Comneni* (Naples, 1603). Il dédie ce fatras pseudo-historique au roi Philippe III, au moment même où, avec son frère Giacomo-Antonio, on le soupçonnait à Venise de vouloir livrer aux Espagnols Cattaro, possession de la République⁴⁷.

Une seconde édition paraîtra à Rome, en 1610, intitulée : *Sommario di alcuni privilegi così imperiali come pontifici et sententie, instrumenti, fede, testimonii, testamenti della famiglia Angela Flavia Comnena, alla quale per successione spetta l'imperio di Costantinopoli da Turchi occupato*. Le prétendant inspirait peu de confiance aux témoins étrangers qui se rendaient toutefois compte de sa relative utilité en vue du soulèvement que la papauté et l'Espagne avaient l'intention de fomenter parmi les sujets du sultan. C'est à peu près l'opinion de l'ambassadeur d'Angleterre à Venise, sir Dudley Carleton, dans une lettre adressée à son ministre, lord Salisbury, le 6 décembre 1611 : « There is in this City a man of poore apparence, who stiles himselfe Don Gio. Andrea Angelo Flavio, prince of Macedonia etc. and derives his progeny from Constantin the Great, pretending to be sole heyre of that line, and he hath many acts and Pope's Bulls to manifest the same, which were given to him in all apparence to

⁴⁵ Jacques de Lavardin, *Histoire de Georges Castriote surnommé Scanderbeg, roy d'Albanie*, Paris, 1597 et 1621, avec ces vers de Ronsard ajoutés à la préface : « L'Empire seulement en chevaux n'est fertile, / Bons a ravir le prix au cours Olympien, / Mais en hommes guerriers, dont le sang ancien, / Brave, se vante yssu du valeureux Achille. / Pyrrhe m'en est témoin qui, razant mainte ville, / Eut enfin pour tombeau le mur Argien / Et Scanderbeg, vainqueur du peuple Scythien, / Qui de toute l'Asie a chassé l'Evangile. / O, honneur de ton siècle ! o, fatal Albanais ! / Dont la main a desfait les Turcs vingt et deux fois, / La terreur de leur camp, l'effroy de leurs murailles, / Tu fusses mort pourtant, englouty du destin / Si le docte labeur du sçavant LAVARDIN / N'eust, en forçant ta mort, regagné tes batailles ».

⁴⁶ N. Iorga, *Note cu privire la Ioan Mihail Cigala*, in *Prinos lui D. A. Sturdza*, Bucarest, 1903, pp. 296—300 ; du même, *Şarlatani domneşti pe la 1600*, RI, XVII, 1931, pp. 29—32.

⁴⁷ J. Tomić, *Grada za istoriju pokreta na Balkanu protiv Turaka krajem XVI i pocetkom XVII veka*, Zbornik Akademii ot Beograda, II^e série, VI, 1933, pp. 327—329.

maintienne the Reputation of having a Remynder of that stock to world : sound good effect thereby of sullevation amongst the Greeks upon occasion of attempts in those parts »⁴⁸.

En effet, le prince de Macédoine allait entrer en relations avec un grand seigneur italo-français, Charles de Gonzague-Nevers (1580—1637), descendant des Paléologues par les Montferrat, qui, en attendant que le duché de Mantoue lui échût par le traité de Cherasco (1631), se proposait une restauration de l'Empire latin de Constantinople. Encore une querelle de succession, celle-là, qui, avec celle pour le Montferrat, opposait le duc de Nevers à la maison de Savoie, prête à faire valoir des titres beaucoup plus anciens puisqu'ils remontaient au mariage d'Aymon le Pacifique en 1330 avec Yolande Paléologue. A son tour le cousin de Mantoue, Vincenzo I^{er}, ayant fait la guerre aux Turcs en Hongrie en 1601 et pensant même se faire élire roi de Pologne, avait été attiré par les projets d'une expédition balkanique. Le royaume à conquérir et dont la couronne avait été aussi offerte à Ottavio Farnèse, duc de Parme, n'était pas un État national, mais une unité historique et dynastique, comprenant, sous le nom de « regno di Macedonia », l'Albanie, la Serbie, la Bulgarie, l'Epyre, le Monténégro et la Herzégovine⁴⁹.

Charles de Nevers, qui, déjà en 1611 préparait un embarquement pour Chypre, mal déguisé en « emprise des Indes », avait été pressenti par plusieurs prélats grecs, parmi lesquels le vieil archevêque de Bulgarie, Denys Rhallis-Paléologue, inlassable prêcheur de croisade. Cet ancien confident de Michel le Brave se trouvait à présent à Vienne aux côtés d'un autre prince de Valachie, Radu Șerban⁵⁰. Or, celui-ci sera justement un des premiers chevaliers de l'ordre de la Milice Chrétienne fondé par le duc en 1618⁵¹. De la poignée de grands noms réunis en ces circonstances ne manquaient ni le grand-maître de l'ordre Constantinien, Giovanni-Andrea Angelo Flavio Comneno, ni même un « sultan », l'aventureux Jahja (1585—1649). Ce dernier n'est pas sans rappeler par plusieurs traits les Angelo : fils d'une Comnène de Trébizonde déchu au harem, marié à une descendante de Skanderbeg, de la famille Castriota, il avait pris

⁴⁸ Bodleian Library, Oxford, ms. Smith 36, f. 15. Au verso de la lettre : « Venice 1611. About one Flavio, pretended Prince of Macedonia and of the blood of the Emperor Constantine ». Un aventurier du même acabit, prétendant lui aussi descendre de Skanderbeg, le prélat bosniaque Jovan Tomko Mrnavić (1580—1639), faisait remonter la lignée des Habsbourg à Constantin le Grand (Michael B. Petrovitch, *How Justinian became a Slav: the story of a forgery*, BalkSt, 8, 1967, 1, p. 24).

⁴⁹ T. G. Djuvara, *Cent projets de partage de la Turquie (1281—1913)*, Paris, 1914, pp. 145—158, 182—206 ; Angelo Tamborra, *Gli stati italiani e il problema turco dopo Lepanto*, Florence, 1961, pp. 21—49.

⁵⁰ St. I. Papadopoulos, 'Η κινήση τοῦ δοῦκα τοῦ Νεβέρ Καρόλου Γουζάγα για τὴν ἀπελευθέρωση τῶν βαλκανικῶν λαῶν (1603—1625), Thessaloniki, 1966. Voir encore J. A. Buchon, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté de Morée*, I, Paris, 1849, p. 299.

⁵¹ Bibliothèque Nationale de Paris, ms. fr. 15 777, ff. 298—307. Voir Elvira Georgescu, *Trois princes roumains et le projet de croisade du duc de Nevers*, RHSEE, XI, 1934, pp. 337—341 ; Th. Holban, *Un plan de cruciată din inițiativă românească*, RI, XXI, 1935, pp. 105—108 ; C. Göllner, *La Milice chrétienne, un instrument de croisade au XVII^e siècle*, « Mélanges de l'École roumaine en France », XIII, 1936, pp. 59—118 (étude reprise ensuite dans RI, XXIX, 1943, pp. 214—228, et RESEE, VI, 1968, pp. 71—83).

le nom d'Alexandre (encore Skanderbeg !) et le titre de comte de Monténégro !⁵²

Trois années passent et, les Turcs étant toujours maîtres de Constantinople, le prince de Macédoine s'adresse aux Habsbourg. Dans sa lettre du 18 juin 1621, il parle à l'archiduc Léopold de ses ancêtres, les Comnènes, et lui envoie sa généalogie qu'il venait de publier à Venise⁵³. L'appui de l'archiduc lui sera utile à Rome, où il a député, en octobre, un chevalier de son ordre, le comte Maiolino Bisaccioni⁵⁴. Celui qu'il avait chargé de représenter ses intérêts auprès du pape avait été aussi bien choisi que Sansovino avant lui : soldat et administrateur, historien à ses heures de loisir, il avait déjà servi Venise, l'empereur et le duc de Savoie. Louis XIII lui donnera plus tard le cordon de Saint-Michel. Né à Ferrare en 1582, mort à Venise en 1663, son principal ouvrage *Istorie delle guerre civili di questi ultimi tempi* (1653—1655) contient une brève biographie du « sultan » Jahja et un chapitre sur les troubles de la Moldavie, extrêmement bien informé, où les prétentions du prince Jacques (1561—1563) de descendre « della stirpe d'Heracleo imperadore » sont traitées avec réserve, quoique (ou précisément parce que) l'auteur connaissait bien l'extraordinaire roman construit par Giovanni-Andrea Angelo⁵⁵.

Hardiment dédié à la grande-duchesse de Toscane, Marie-Madeleine d'Autriche (les dédicaces ont leur importance dans cette histoire), l'opuscule en question est une sorte d'almanach de Gotha, où toutes les dynasties d'Europe s'enchevêtrent dans le seul but de démontrer leurs alliances avec la famille Angelo, la plus noble de toutes, résultat inévitablement atteint, cette généalogie remontant jusqu'au dernier échelon, Adam. En voici d'ailleurs le titre : *Genealogia diversarum principum familiarum Mundi, incipiendo ab Adamo, et continuando per lineam rectam masculinam a Patre ad Filium usque ad videlicet a Cam tantum modo filio secundo Noe, et precipue familiae Carlingae, de Angio, de Valois, de Borbon, Meroveiae, Austriacae, Saxoniae, Sabaudiae, Gonzagae, Piae, Picae, Ursinae, Atestinae, etc. Familiae Angelae, Flaviae, Comnenae, sive Silviae, deinde Aemiliae,*

⁵² Stjepan Antoljak, « Sultan Jahja » u *Makedoniji*, Godišen Zbornik Filozofskiot Fakultet u Skopje, istorisko-filološki odel, 13 (1960—1961), 1962, pp. 109—166 ; St. Papadopoulos, *op. cit.*, pp. 220—230. Les aventures de Jahja ont inspiré le roman de Pierre de Boissat, *Histoire négrepontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière-neveu de Scanderbeg et d'Olympe, la belle Grecque de la maison des Paléologues*, Paris, 1631. Un rapport vénitien du 7 mars 1646 (Vittorio Cattualdi, *Sultan Jahja dell'imperial casa ottomana et ultimamente Alessandro conte di Montenegro ed i suoi discendenti in Italia*, Trieste, 1889, p. 541), précise que Jahja avait refusé de se joindre à la Milice Chrétienne. Son fils, Maurizio Ottomano (1635—1693) sera dans la hiérarchie de l'ordre de Saint-Georges « Grand Prieur de Constantinople et Consul », ayant même fondé en 1672 un second ordre Constantinien, celui de Saint-Grégoire (*ibid.*, pp. 319, 614). Voir encore *L'histoire du Prince Osman... et l'histoire du Sultan Iacaya, avec un abrégé de l'histoire des Turcs jusqu'à présent*, Paris, 1670, pp. 89—101, et les *Mémoires de Philippe Prévost de Beaulieu-Persac, capitaine de vaisseau*, éd. Charles de La Roncière, Paris, 1913, pp. 94—99.

⁵³ N. Iorga, *Studii și documente privitoare la istoria românilor*, XX, Bucarest, 1911, p. 44 ; du même, *Brève histoire de l'Albanie et du peuple albanais*, Bucarest, 1919, p. 57. L'empereur Ferdinand III émettra un diplôme en faveur de Giovanni-Andrea Angelo le 3 novembre 1630.

⁵⁴ N. Iorga, *Studii și doc.*, XX, pp. 43—44. D'après V. Cattualdi, *op. cit.*, pp. 245, 469—470, Bisaccioni était aussi un affidé de Sultan Jahja.

⁵⁵ Maiolino Bisaccioni, *Historia delle guerre civili di questi ultimi tempi*, Venise, 1654, pp. 398—399, 580—592. Cf. N. Iorga, *Maiolino Bisaccioni și « războaiele civile » din Moldova*, Arhiva, III, 1892, pp. 645—651, 704—726.

Iustinianae, Vicecomitis, Turianae, Acciaiolae, Montisfeltri, Cossazzae, Cernovicchiaie, Ducaginae et Castriotae, in lucem edita per Io. Andream Angelum Flavium Comnenum.

Désormais, Héraclius a été avantageusement remplacé par Hercule lui-même qui, en compagnie de Jupiter et de Neptune, figure en tête des innombrables aïeux pour l'invention desquels la mythologie biblique avec Nemrod, et celle païenne, avec les guerriers troyens et les rois latins, ont été pillées sans vergogne. Faute de « Don Silvius qui fut cinq fois consul de Rome » (*Hernani*, III), on célèbre le triomphe sur les Daces d'un certain Erichthonius Sylvius, duc de Drivasto, né en « 1374 après le déluge », très exactement. Sa postérité compte des papes, des empereurs, des rois et des princes, véritable revanche sur l'histoire. Créer ainsi des dynasties, susciter des personnages fournis de biographies complètes, se persuader par exemple que les Paléologues, originaires de Viterbe selon la légende déjà retenue par Crusius, sont issus du mariage d'un Viterbianus avec Zoé Cantacuzène, dont la sœur aurait épousé Constantin Lascaris, etc.⁵⁶ — ce fut là agir pour Giovanni-Andrea comme pour les autres Angelo, ou plutôt la seule forme d'action qui leur était possible. En 1623 il se désista provisoirement de son titre de grand maître en faveur d'un seigneur napolitain, don Marino Caracciolo, prince d'Avellino (mort en 1630). Par les soins de ce dernier, on publie en 1624 à Rome et à Trente les *Statuti e privilegi del Sacro militare ordino Costantiniano di San Giorgio*. Cette même année paraissait à Naples une nouvelle édition de la *Genealogia d'imperatori romani et constantinopolitani*, mise à jour et suivie, deux ans plus tard, des *Privilegi imperiali e confermatione apostolica a favore della Sagra Militia Constantiniana di San Giorgio* (Plaisance et Venise, 1626). Une édition de Venise, publiée par Vincenzo Bianchi en 1628, ne nous est connue qu'indirectement, tandis que celle de 1626 fut due à Francesco Malvezzi qui, s'il s'agit bien de la famille qui a donné un nonce papal en Allemagne au XVI^e siècle, était de la maison des marquis de Castelguelfo, de Bologne, dont un ancêtre, Sigismondo Malvezzi, se serait couvert de gloire en 71, « sotto Vespasiano, capitano generale di Tiberio Imperatore », donc quelqu'un fait pour le rôle d'historiographe d'une telle lignée⁵⁷.

Ensuite on perd de vue pour quelque temps l'ordre de Saint-Georges et ses grands maîtres. Signalons cependant l'étonnant livre de l'abbé Lorenzo Miniati, *Le Glorie cadute dell'antichissima ed augustissima Familia Comnena* (Venise 1666, mais la dédicace à Philippe IV d'Espagne est datée de 1650). Ce produit unique du baroque dans l'art de l'imprimerie contient pêle-mêle des généalogies, une « breve descrizione della gran città di Costantinopoli », des vers en italien, espagnol et français, des oracles, des

⁵⁶ M. Crusius, *Turcograecia*, Bâle, 1584, pp. 59—60, 344. Voir aussi ses *Annales Suevici*, III, Francfort, 1596, pp. 838—839, à propos d'un Thomas Paléologue, marié à Agnès von Salzburg, visitant Venise en 1589 et Tubingen en 1591. Cf. C. J. Karadja, *Une branche des Paléologues en Angleterre*, « Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale », IX, 1922, pp. 113—115.

⁵⁷ Rodolfo Brändli, *Virgilio Malvezzi, politico e moralista*, Bâle, 1964, p. 11. Ce Francesco Malvezzi avait déjà traduit les *Constitutioni del Cavalieri di Santo Giorgio* (Plaisance, 1575), pour le duc de Parme, Ottavio Farnese. Voir Emilio Nasalli Rocca di Corneliano, *Per la storia degli ordini religiosi militari e delle istituzioni collegiali ecclesiastiche. Gli statuti dell'ordine Costantiniano di S. Giorgio in una edizione cinquecentesca*, RivArald, 1943, pp. 193—198, 257—263. Sur la grande-maîtrise du prince Caracciolo, voir Zeininger de Borja, *art. cit.*, p. 246.

discours académiques, la soi-disant dernière lettre de David Comnène (adressée ainsi : « amantissima mia consorte, o, mia cara imperadrice » datée et signée : « dalle carceri di Filippopoli, 27 d'agosto 1462, il vostro amantissimo Davide ») et la réponse (*Pianto d'Elena Cantacuzena, imperadrice di Trebisonda*), rédigée en style de libret d'opéra : « O, crudeltà inaudita, o, Geta, o, Troglodita »...

L'illustration n'est pas moins fantastique, avec des portraits, des armoiries, des médaillons « che si conservano nella Galleria del Palazzo imperiale » et des estampes dans le goût maniériste signées « Andreas Angelus Flavius, Eques, invenit ». Il faut donc croire que Giovanni Andrea Angelo a personnellement collaboré à l'ouvrage. La plupart des écrits réunis en ce volume sont dédiés au chanoine Vincenzo Comneno, auteur d'une tragédie, *Davidde Comneno scannato*, et d'un appel à la croisade, *Risvegliamento a Prencipi christiani contro il Turco*. La partie historique et généalogique, *La verità esaminata intorno al ramo più principale dell'Imperial albero Comneno*, s'étendant sur seize générations à partir de « Costantino Angelo principe di Filadelfia », le propre grand-père de l'empereur Isaac II Ange, est de la plume de Benedetto Orsini, évêque de Lesh, mais revue par Léon Allatius, Lucas Holstenius et le « famoso storico greco » Jean Matthieu Cariophylle. Le « cardinal » Paolo Angelo et son frère Pietro, comte de Drivasto, y figurent comme fils d'Andrea II Angelo, comte de Drivasto et grand maître de Saint-Georges, et leur sœur Agnese aurait épousé Alessio Comneno, ancêtre direct du personnage célébré par ce recueil.

D'autres contributions généalogiques concernent « la nobilissima et antichissima Famiglia Ochmuchievich Gargurich ». Le texte de Francesco de Petris, gentilhomme napolitain, écrit en 1645, s'appuie sur les documents forgés en 1594 par Pedro Ochmučević, à commencer par un faux daté de 1268 et attribué au ban de Bosnie Etienne Kotromanić (1314 — 1353). Il n'est pas indifférent de savoir que certains renseignements provenaient d'un parent des Comnène, le comte Giacomo Zabarella, qui avait été un proche conseiller de Sultan Jahja et de la famille Castriota⁵⁸.

Angelo Maria Flavio Comneno, le fils de Giovanni Andrea, trouvera encore en 1671 l'occasion de publier à Venise les privilèges et diplômes accordés à ses prédécesseurs : les Vénitiens venaient de perdre la Crète et la pensée d'une revanche n'était peut-être pas étrangère à cette tentative de ressusciter le plus obscur, mais aussi, voulait-on croire, le plus antique des ordres chevaleresques voués à la croisade.

Le 8 juillet 1667 et le 26 juillet 1669 l'électeur de Bavière, Ferdinand-Marie de Wittelsbach, s'était déclaré protecteur de l'ordre et son exemple fut suivi par l'empereur Léopold I^{er}, le 25 juin 1671, et par Jean III, roi de Pologne, le 11 mai 1684⁵⁹. La grande-maîtrise étant héréditaire, le dernier des Angelo légua ses droits par testament du 11 janvier 1698 au

⁵⁸ Lorenzo Miniati, *Le Glorie cadute dell'antichissima ed augustissima Famiglia Comnena*, Venise, 1663, pp. 35—36, 72, 77—81, 142, 155, etc. Cf. Renato de Carolis, *Maurizio di Montenegro, preteso gran maestro del ordine Costantiniano di San Giorgio*, RivArald, 1913, pp. 1—5.

⁵⁹ I. C. Filitti, *Arhiva Gheorghe Grigore Cantacuzino*, Bucarest, 1919, p. XXXV. Voir Emilio Nasalli Rocca di Corneliano, *Notizie su documenti dell'ordine Costantiniano di San Giorgio*, RivArald, 1948, pp. 53—58 ; idem, *Ricordi dell'ordine Costantiniano in Piacenza*, ibid., 1949, pp. 21—22.

duc de Parme Francesco Farnese, transaction confirmée par Léopold I^{er} en 1699 et par les papes Innocent XII (1699) et Clément XI (1701).

Ce fut là le début d'une comédie diplomatique aux échos retentissants dans les milieux érudits de l'époque. L'esprit critique de Du Cange s'était gardé d'ajouter foi à la généalogie des Angelo⁶⁰. Ce verdict de la plus grande autorité dans le domaine des études byzantines sera renforcé par l'opinion d'un correspondant de Du Cange, un chanoine de la Sainte-Chapelle de Savoie du nom de Comnène qui, revendiquant pour sa propre famille l'honneur d'être une branche des Comnènes impériaux, s'emportait contre Giovanni Andrea Angelo, auteur de « *fables, bagatelles et imper-tinences* »⁶¹.

Leur conviction sera partagée par Scipione Maffei dans son opuscule *Commentata de fabula equestris ordinis Constantiniani* (Zurich, 1712). L'intervention de l'érudit italien qui démontrait la fausseté d'une tradition accréditée par plus d'une bulle papale provoqua le courroux du duc de Parme. Celui-ci, ligué avec les Jésuites, obtint en 1714 la mise à l'index du livre⁶². Naturellement, le duc sera en 1724 tout aussi prompt à défendre son titre de grand maître contre Gian Antonio Lazier, en faisant imprimer à Rome *La Falsità svelata*. Apostolo Zeno le remarquait dans sa lettre déjà citée : « Voi vedete l'interesse che avea il Duca di Parma a far rispondere a sifatta scrittura », et il ajoute prudemment : « di che però non vi consiglio a far parole nel Giornale »⁶³.

Si le « *Giornale de' letterati d'Italia* », rédigé par Zeno et Maffei n'eut pas la possibilité de publier la solution de ce problème de diplomatique et de généalogie byzantine, l'Académie des Inscriptions de Paris eut au moins l'occasion de s'y intéresser, lorsque, le 28 janvier 1718, elle admit à une de ses séances un « prince de Valachie, de la maison des Ducas et des Cantacuzène, nouvellement arrivé en France ». Après la réception solennelle de ce personnage et de sa suite, « on leur a donné des sièges dans le parquet et ils sont restés pendant tout le temps de la seconde lecture de l'ouvrage du P. Banduri »⁶⁴.

Que faut-il penser de ce rejeton des empereurs byzantins ? Le nom de Dukas était celui de deux princes de Moldavie, dont le dernier, Constantin, vivant encore à Constantinople, avait persuadé même l'ambassadeur de France, M. de Ferriol, de son origine illustre⁶⁵. Si récente et brève que fut l'ascension de cette famille parmi les Phanariotes, elle était alliée aux

⁶⁰ Du Cange, *Historia Byzantina*, pp. 172—174.

⁶¹ Bibliothèque Nationale, ms. fr. 9503, ff. 112—113, lettres du 7 et du 29 octobre 1684, de Chambéry. Le même manuscrit, ff. 79—80, 92, 93 v. contient encore des documents au sujet de ces Comnènes auxquels l'insigne faussaire Macaire Mélissenos attribuait une origine impériale. Sur la « *familla Comnenorum Sabaudica* », voir Du Cange, *op. cit.*, p. 164.

⁶² Francesco Ruffini, *L'ordine Costantiniano e Scipione Maffei*, « *Nuova Antologia* », 6^e série, juillet—août 1924, vol. 236, pp. 130—156. Voir aussi Teresa Copelli, *Scipione Maffei, il Duca Francesco Farnese e l'ordine Costantiniano*, « *Nuovo Archivio Veneto* », nouv. série, VI, 1906, XII, 1, pp. 91—137.

⁶³ Apostolo Zeno, *Epistolario*, p. 156. Une nouvelle bulle, « *Militantis Ecclesiae* », 27 mai 1718, avait manifesté au duc l'approbation de Clément XI.

⁶⁴ V. Mihordea, *Știri nouă cu privire la Radu Cantacuzino*, RI, XXII, 1936, pp. 54—55. Sur Banduri, voir *Dizionario biografico degli Italiani*, V, Rome, 1966, pp. 739—750 (note par S. Impellizzeri et S. Rotta). L'ouvrage en question : *Bibliotheca nummaria*. Paris, 1718.

⁶⁵ Hurmuzaki, I, suppl. 1, p. 364 : « Il est de la première noblesse... Il compte parmi ses ancêtres des Empereurs grecs » (2 février 1706).

Brancovan. Constantin Brancovan avait régné en Valachie de 1688 à 1714. En 1716, la mort de son cousin et successeur Etienne Cantacuzène, exécuté avec son père et son oncle à Constantinople, ne laissait subsister de grandes ambitions nourries par ces Roumains au nom impérial qu'un rêve qui remplira la vie des deux fils d'Etienne. L'aîné, Radu (Rodolphe), fut probablement celui auquel l'Académie a fait cet accueil honorable.

Sans prétendre refaire ici sa biographie, il est nécessaire d'enrichir ce qu'on a déjà écrit sur ce sujet. Il était né à Bucarest le 17 mars 1699⁶⁶. En 1718, Paris n'était qu'une étape sur sa route entre Vienne, le refuge de sa famille, et Saint-Pétersbourg où le jeune Cantacuzène, prêt à s'établir en Italie, aux Pays-Bas, à Berlin, où que ce soit, ira demander la protection du tzar⁶⁷. Pierre le Grand, qui avait déjà auprès de lui Démétrius Cantemir, Thomas Cantacuzène, tout un groupe d'émigrés roumains que l'échec de la campagne de 1711 avait condamné à l'exil, daigna accorder une place dans ses gardes du corps. Le séjour de Rodolphe en Russie dura six ans. Son frère cadet, Constantin, y épousa la princesse Anne Seremetev, fille du maréchal. Quant à lui, son mariage avec une petite-nièce de Sobieski explique sa naturalisation en Pologne et ses relations avec Stanislas Leszczyński ou sa fille Marie, reine de France⁶⁸.

Entre 1725 et 1728 les frères Cantacuzène étaient à Vienne, assaillant de leurs requêtes le pape Benoît XIII, l'empereur Charles VI, le prince Eugène et le vieil ami de leur grand-père, le patriarche de Jérusalem Chrysanthé Notaras. Ils signaient : « *principi Cantacuzeni Bassarabba di Vallachia, conti del Sagro Romano Imperio e della Ungaria* »⁶⁹. Le titre de comte du Saint-Empire appartenait aux Cantacuzène depuis 1688. En revanche, ils ne pouvaient prendre le nom de Basarab, celui de la famille régnante en Valachie à partir du XIV^e siècle, qu'en faisant état de leur double relation avec cette famille, par le mariage de Constantin Cantacuzène avec Hélène, fille du prince Radu Șerban (1625) et par celui de leur fille Stanca avec le père de Constantin Brancovan (vers 1653).

Avant même de quitter la Russie, en 1724, la veuve d'Etienne Cantacuzène et ses fils avaient obtenu de l'empereur la promesse de leur rendre leur légitime héritage : Constantinople, le Péloponnèse et « le duché de Bessarabie »⁷⁰. C'est le moment où échouait piteusement l'usurpation

⁶⁶ Son épitaphe, cf. T. T. Burada, *O călătorie la românii din gubernia Kamenitz—Podolsk (Rusia)*, Arhiva, XVII, 1906, p. 538.

⁶⁷ C. Giurescu, *Documente răzlețe din arhivele Vienei*, « Buletinul comisiei istorice a României », I, 1915, pp. 299—305 ; N. Iorga, *Radu Cantacuzino*, AARMSI, III^e série, XIII, 1933, pp. 149—151 ; V. Mihordea, *Les frères Cantacuzène et le projet de révolte des chrétiens des Balkans*, Balç, VI, 1943, pp. 129—131.

⁶⁸ V. Mihordea, *ibid.*, pp. 132—133. Cf. N. Iorga, *Știri nouă cu privire la biblioteca Mavrocordafilor*, AARMSI, III^e série, VI, 1926, p. 3, et *art. cit.*, p. 154. La femme de Rodolphe ne s'appelait pas Eugénie, car dans *Genealogia Cantacuzinilor*, éd. N. I. Iorga, Bucarest, 1900, p. 326, il est question d'une « εὐγένισσα ». Voir T. G. Bulat, *Polifiia lui Ludovic al XV-lea și Radu Cantacuzino, pretendent domnesc*, RI, VI, 1920, pp. 231, 233.

⁶⁹ C. Erbiceanu, *Material pentru completarea istoriei bisericesti și naționale*, BOR, XV, 1891, pp. 678—682 ; N. Iorga, *Radu Cantacuzino*, p. 152 ; G. Duzinchevici, *Documente din arhivele polone relative la istoria românilor (sec. XVI—XIX)*, BCIR, XIV, 1935, pp. 14—15. Eugène de Savoie répond le 15 novembre 1724 à une lettre de Constantin Cantacuzène (Archives d'Etat de Bucarest, Microfilms Autriche 1267, 117, 1177—1178).

⁷⁰ N. Iorga, *Documente privitoare la familia Cantacuzino*, Bucarest, 1902, p. 292. Cf. T. T. Burada, *art. cit.*, p. 539 : « *Dominium Valachiae et Bessarabiae* ».

de « Jean IX Antoine I^{er} ». Le rapprochement entre les deux aventuriers s'impose. Apostolo Zeno lui-même semble y penser dans sa lettre de 1726, en signalant la présence à Vienne de « un altro soggetto, oltre al detto Giannantonio, che si vanta essere ultimo discendente del medesimo imperatore », ce qui lui inspire la conclusion philosophique : « la razza degl'impostori non s'è mai spenta e non finirà che col mondo »⁷¹.

En effet, on connaît l'existence de quatre diplômes émis par Rodolphe Cantacuzène entre 1735 et 1743, en tant que grand maître de l'ordre Constantinien de Saint-Georges. Cette qualité lui sera reconnue le 1^{er} février 1735 par Charles VI, sur la foi d'un faux chrysobulle attribué à Jean VI Cantacuzène et daté du 14 août 1341⁷². Cependant, nous voudrions rappeler des détails qui ont leur importance. Une charte est accordée, dès le 1^{er} août 1730, au monastère de la Vierge Olympiotissa de Platamona, en Thessalie, par « Rudolphus Princeps Cantacuzenus Angelus Flavius Comnenus ». Sa titulature est la suivante « Dei Gratia et haereditario jure, uti a Constantino Magno, Justiniano, Joanne IX et a Matthaëo primo Cantacuzenis, aliisque Romanis, moxque Constantinopolitanis imperatoribus descendens in Romanorum orientalium Asiae imperium coeteraque olim, subjecta dominia successor, Valachiae totius et Moldaviae dux, despota Bessarabiae, Thessaliae et Macedoniae, sacrique Romani imperii in Germania princeps, nec non regnorum Hungariae et Bohemiae comes, Banus Alhutae et omnium bonorum et possessionum serenissimae domus Cantacuzenae perpetuus dominus, etc. etc. »⁷³.

On remarquera que ce Cantacuzène ajoute à son nom ceux que la famille Angelo portait au XVII^e siècle : *Angelus Flavius Comnenus*, mais dans un autre ordre que chez Gian Antonio, *Flavius Angelus Comnenus*. Néanmoins, par un lapsus significatif, l'ancêtre dont Rodolphe aurait tenu ses droits au trône de Byzance est appelé Jean IX (!), quoiqu'il fût le sixième des empereurs de ce nom. Jean VI et Matthieu, son fils et associé, étaient bien connus grâce aux chroniques byzantines et aux compilations des thuriféraires de la « domus Cantacuzena », expression déjà employée par Constantin Cantacuzène, le grand-père de Rodolphe, pour désigner sa lignée⁷⁴.

A la demande de l'higoumène Siméon, mais l'initiative pourrait être due au missionnaire envoyé par les moines, Denis Stergios Akrivos, un Vlaque de Thessalie, Rodolphe Cantacuzène confirme au monastère de l'Olympiotissa, fondé par Andronic III Paléologue en 1336, la possession de tous ses biens. L'occasion était vraiment trop belle pour être dédaignée. Il est intéressant de voir Cantacuzène invoquer l'exemple de ses prédécesseurs de glorieuse mémoire : « exemplo itaque antecessorum Nostrorum augustissimorum imperatorum, serenissimorum despotum,

⁷¹ Apostolo Zeno, *Epistolario*, p. 156.

⁷² *Genealogia Cantacuzinilor*, pp. 327—330 ; N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, pp. 195—198 ; I. C. Filitti, *Arhiva Cantacuzino*, pp. XXXIV—XXXVI.

⁷³ E. A. Skouvaras, *Olympiotissa*, Athènes, 1967, p. 514.

⁷⁴ A. Veress, *Documente*, XI, Bucarest, 1939, p. 338.

ducum et principum, semper gloriosae reminiscentiae ». C'est exactement la formule connue en pareil cas dans la diplomatie roumaine ⁷⁵.

Mais celui qui se permettait de trancher de son autorité impériale (« *authoritate nostra tanquam legitimi successoris et imperialis stematis haeredis, augustoque sanguine descendentis* ») poursuivait encore d'autres buts qu'il estimait plus proches que la couronne des basileis. Le titre de « *Banus Alhutae* », qu'il prend en 1730, signifie gouverneur de la province arrachée à la principauté de Valachie par la paix de Passarowitz, la Petite Valachie, dont le nom roumain est donné par l'Olt, rivière dite en latin *Aluta*, qui en forme la frontière entre 1718 et 1739. La Petite Valachie (ou Valachie cis-alutane) étant érigée en principauté pour Charles VI, le gouvernement en avait été confié par l'empereur à Georges Cantacuzène, le fils de Șerban, prince de Valachie entre 1678 et 1688, que remplacèrent après 1726 des généraux autrichiens ⁷⁶. Rodolphe, dont le père avait été cousin germain de Georges, réclamait sa succession, y étant probablement poussé par plusieurs boyards valaques qui avaient été, en même temps que Georges Cantacuzène, évincés de leurs dignités dans la province d'outre-Olt.

Le diplôme en faveur de l'Olympiotissa est confirmé selon la coutume roumaine par les témoignages du conseil princier, dont les membres présents ce jour-là d'août 1730 au palais de Waffenberg, à Vienne, étaient Radu Golescu, protospathair, Grigore Băleanu, grand chancelier, Ilie Știrbei, grand trésorier, Barbu Cornea Brăiloiu (« *Bartholomeus de Brayoli* »), grand serdar, Manthos, grand capitaine, le secrétaire Anton-Franz von Silbermund, le vice-chancelier Jean-Théodore de Sardonis et le secrétaire adjoint Mihul. De ces huit personnages, les quatre premiers avaient été nommés en 1719 conseillers du gouverneur de la Petite Valachie. C'étaient les chefs du parti antiphanariote qui, après avoir perdu Brancovan par leurs dénonciations à Constantinople (1714), puis livré Nicolas Mavrocordato aux Autrichiens (1716), ne cessaient d'intriguer de leur exil en vue du rétablissement des Cantacuzène sur le trône de Valachie ⁷⁷. Ils avaient appuyé d'abord Georges, ensuite Rodolphe, afin de substituer à la domination ottomane l'administration autrichienne.

Cinq ans plus tard, ces irréductibles conspirateurs de la revanche anti-ottomane avaient disparu. Leurs signatures manquent sur le parchemin d'un nouveau privilège obtenu de Rodolphe Cantacuzène par le même monastère de Thessalie, dont le prieur devient, le 8 février 1735, chorévêque et abbé mitré. Cette fois, le descendant et continuateur des basileis a comme secrétaire un comte Martin de Loewenkron-Schusseburg et comme chancelier Georges-Théophile de Bronner ⁷⁸.

⁷⁵ E. A. Skouvaras, *op. cit.*, p. 515. La formule est adoptée en Valachie au XV^e siècle (*Documenta Romaniae Historica*, B, I, pp. 46, 49, 252 et suiv.) : elle se maintient jusqu'au début du XVIII^e (D. Mioc, *Materiale românești din arhive străine*, SMIM, VI, 1973, pp. 330—332).

⁷⁶ Șerban Papacostea, *Oltenia sub stăpînirea austriacă, 1718—1739*, Bucarest, 1971.

⁷⁷ E. A. Skouvaras, *op. cit.*, p. 517 ; C. Giurescu, *Material pentru istoria Olteniei sup austriaci*, Bucarest, 1944, pp. 378—384, 391—394. Le complot des familles Golescu, Băleanu et Știrbei en 1714 est dénoncé par un mémoire adressé au prince Eugène en 1720 (Th. Codrescu, *Uricariul*, IX, Jassy, 1887, pp. 162—166). Sur les événements de 1716, voir la chronique de Radu Popescu, *Istoriile domnilor Țării Românești*, éd. C. Grecescu, Bucarest, 1963, pp. 230—236.

⁷⁸ E. A. Skouvaras, *op. cit.*, pp. 523—525.

L'année 1735 est celle où Charles VI reconnaît les droits héréditaires de Rodolphe à la grande-maîtrise de l'ordre Constantinien. Une semaine après le diplôme impérial daté du 1^{er} février, le prince Cantacuzène s'empressait de conférer la dignité de chorévêque au supérieur de l'Olympiotissa et de régler minutieusement la question des insignes appropriés à son nouveau rang. Cette même année ne s'achèvera pas qu'il n'ait nommé préfet de l'ordre pour la province de Transylvanie l'évêque uniâte Jean-Innocent Klein.

La rencontre est pour le moins singulière entre le grand seigneur cosmopolite et cette grande figure de l'histoire politique et religieuse des Roumains de Transylvanie, fils d'un simple paysan de Sad, près de Sibiu, où il était né en 1692, ancien disciple des Jésuites de Cluj, promu à l'épiscopat en 1729, ce qui l'entraîna pour le reste de sa vie dans un long combat sans répit pour les droits méconnus de la « *natio valachica* ». Le prélat roumain se trouvait en 1735 à Vienne pour remettre à son souverain un nouveau mémoire, exprimant les revendications de cette population dont il était le représentant et qu'il disait être « non seulement la plus ancienne, mais aussi la plus nombreuse sur la terre de Transylvanie »⁷⁹. Or, voici qu'à la même époque Rodolphe Cantacuzène créait des « barons de l'empire de Dacie » ; il est même probable que Klein ait reçu un tel titre, accompagné d'une pension prélevée, on ne sait pourquoi, sur les revenus du monastère de Saint-Paul de Lépante⁸⁰. Il y a une différence entre l'idée d'une restauration de l'Empire byzantin, trop souvent agitée par des aventuriers, et cet idéal d'un « empire de Dacie », qui se rattache directement à l'œuvre historique de Constantin Cantacuzène, ainsi qu'à celle, que l'évêque avait lue, de Démétrius Cantemir.

Avec la bénédiction de Jean-Innocent Klein, le « duc de Valachie, de Moldavie et de Bessarabie » croyait-il, en octobre 1735, avoir gagné un appui ferme pour la réalisation de ce qui semble avoir été « le grand dessein » de Șerban Cantacuzène et de ses descendants ? Certes, il n'oubliait ni le titre de « despote du Péloponnèse », ni ceux, également brigüés par Gian Antonio Lazier, de « prince de Thessalie et de Macédoine » ou de « comte d'Épidaure et de Corinthe », mais, surtout, il pensait aux terres roumaines : « marquis d'Ilfov, de Romanati, de Teleorman, de Suceava, de Galați, de Ialomița, de Prahova et de Dimbovița, dynaste et seigneur de l'Olt et du Mehedinți, hospodar de Hotin et de Giurgiu, baron de Telega et des rives du Danube »⁸¹. Ces noms qu'on dirait choisis au hasard sont ceux de six districts valaques, de deux autres de la Petite Valachie, de deux villes de Moldavie, de deux forteresses occupées par des garnisons ottomanes aux extrémités nord et sud du territoire roumain et celui d'une possession de famille des Cantacuzène, les mines de sel de Telega. Dans cette perspective vertigineuse la conscience nationale et le principe historique se confondent. Mais au titre de « prince de Transylvanie », que Ro-

⁷⁹ N. Iorga, *Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie*, II, Bucarest, 1940, pp. 65—95, 104—107. Sur le diplôme du 26 octobre 1735, voir N. Densusianu, dans AAR, secțiunea administrativă și dezbateri, II^e série, II, p. 211.

⁸⁰ *Genealogia Cantacuzinilor*, p. 332 : il s'agirait d'un ordre de chevalerie inconnu, celui « des SS. Nicodème de Tismana et Paul de Valachie ».

⁸¹ N. Densusianu, *loc. cit.* ; I. C. Filitti, *op. cit.*, p. 63 ; N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, p. 185.

dolphe avait l'audace de prendre, il ajoutait celui de « prince de l'Ukraine », octroyé par la Porte à son vassal moldave, Georges Dukas en 1681⁸². Enfin, sans adopter la qualité de grand maître de l'ordre de Saint-Georges, Rodolphe Cantacuzène s'est contenté d'en être le grand prieur et administrateur perpétuel (« Supremus Prior et Magni Magisterii Gubernator et administrator perpetuus »). Tels sont les termes d'un document du 26 septembre 1736. A cette date, le prévôt des marchands de Bucarest, Ioan Moscu est reçu chevalier grand-croix de l'ordre⁸³. La noblesse de sa famille, originaire de Salonique, est certifiée sur la foi de deux chrysobulles, dont l'un aurait été signé par Manuel II Paléologue et l'autre par les despotes du Péloponnèse Constantin et Andronic « Cantacuzène » — apparemment, des faux.

Rodolphe venait d'être nommé, le 26 septembre 1736, colonel de cavalerie. On lui donnait le commandement des hussards illyriens, levés dans la région du Srem par un officier serbe, Vuk Milovanović. Il est vrai que Cantacuzène n'était nullement pressé de rejoindre son régiment, qui combattait en Italie, mais, ayant déclaré qu'il pourrait attirer à la cause des Habsbourg les Serbes et les Albanais, il prétendait le grade d'« oberstfeld-wachtmeister », obtenu le 16 juillet 1737, et le gouvernement de la principauté de Valachie⁸⁴.

Tandis qu'un corps d'armée autrichien s'avancait vers Bucarest, le prince phanariote Constantin Mavrocordato s'était enfui au sud du Danube. Lorsqu'il revint avec des renforts turcs, les boyards qui avaient accueilli les troupes impériales durent les suivre, de gré ou de force. Retenus sous bonne garde en Transylvanie, ces chefs du parti national roumain — le métropolite Etienne, Iordaki Crețulescu, le gendre de Brancovan, Constantin Dudescu, marié à une nièce de Démétrius Cantemir, trouveront moyen d'adresser leur vœux à la Russie, coalisée avec l'Empire contre leur commun ennemi ottoman. Constantin Cantacuzène, le frère cadet de Rodolphe, se trouvait dans l'armée russe qui, sous les ordres du maréchal Munnich, allait franchir le Dniestr et, malgré la reprise de la Valachie par les Turcs, ils devaient espérer une prompte revanche chrétienne en Moldavie. L'intermédiaire choisi pour cette négociation était le propre secrétaire de Rodolphe qui, craignant de mettre celui-ci dans le secret, écrivait en cachette au chancelier russe A. I. Osterman, en mars 1738,

⁸² Ainsi chez Densusianu, tandis qu'un document édité par Iorga porte seulement : « territoriorum, locorum et possessionum Serenissimae Domus Cantacuzenae per Ucrainam et Transsilvaniam perpetuus haeres ac dominus », en 1743.

⁸³ I. C. Filitti, *op. cit.*, pp. 63—64, 280. Déjà en 1602, en Transylvanie, on anoblit un marchand grec dont les armoiries « antea quoque a praefatis imperatoribus Constantinopolitanis praedecessoribus suis concessa fuisse perhibentur » (A. Veress, *Documente*, VII, pp. 23—24).

⁸⁴ Al. Papiu-Ilarian, *Tesauru de monumente istorice*, III, Bucarest, 1864, pp. 106—110 ; N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, pp. 301—304 ; idem, *Hadu Cantacuzino*, pp. 156—157. Voir les notes du capitaine Samsonov, du régiment des hussards illyriens, in *Arhivele Basarabiei*, I, 1929, 1, pp. 59—60. Il est curieux de remarquer que l'ordre constantinien avait déjà été mêlé à une action semblable dans la même région, en 1715—1718, lorsque le duc de Parme avait envoyé 200 soldats contre les Turcs (Em. Nasalli Rocca di Corneliano, *Una gloriosa pagina militare dell'ordine Costantiniano di San Giorgio. Il reggimento Costantiniano in Dalmazia*, RivArald, 1912, pp. 181—185).

pour lui demander de recevoir en audience Constantin Cantacuzène⁸⁵. Ce modèle des secrétaires, qui signait du nom bizarre : « Vladislav Malaeski de Fidélité », s'appelait Vlad Boțulescu de Mălăești et avait vécu auprès des frères Cantacuzène en Russie entre 1721 et 1724⁸⁶.

Cependant, un Cantacuzène de la branche établie en Moldavie, Șerban, ayant aidé les troupes autrichiennes qui avaient pénétré dans cette province, fut arrêté par ordre du prince Grégoire Ghika et eut à subir de mauvais traitements avant de se réfugier à Sighet, au Maramureș. Il y demeura encore en 1741, essayant d'attirer la bienveillance des magnats hongrois par sa généalogie (« unus ex familia nostra erat Caesar Constantinopolitanus »)⁸⁷.

Un autre concurrent s'était déjà mis sur les rangs, le petit-fils de Brancovan, Constantin, que nous avons vu en 1722 entrer dans l'ordre de Saint-Georges. Celui-là suivait avec inquiétude les démarches de Rodolphe Cantacuzène à la cour impériale. Aussi, son agent de Vienne, l'abbé Vincenzo Giustiniani, s'efforçait-il de le rassurer, en se moquant des prétentions de Rodolphe au titre de prince de Valachie et des parchemins qu'il distribuait généreusement au nom du patriarche de Jérusalem⁸⁸.

Le soupçon de supercherie commençait à peser sur ce personnage trop pittoresque. Les railleries du chevalier Francisco Xavier d'Oliveira, jeune et brillant diplomate portugais qui l'avait vu, avec sa femme, roulant carrosse à la Favorite, le prenaient pour cible, à l'occasion⁸⁹.

Les revers militaires et la reddition de Belgrade en 1739 amenèrent la dissolution du régiment illyrien, qui n'avait plus de sens maintenant que la Serbie et la Petite Valachie avaient été évacuées⁹⁰. La mort de Charles VI (20 octobre 1740) porta encore un coup aux espérances de Cantacuzène. François de Lorraine, auquel la Pragmatique Sanction devait assurer le trône impérial, refusa à Rodolphe l'avancement qu'il sollicitait.

Celui-ci demanda alors la permission d'aller rejoindre son frère à Saint-Pétersbourg, puis, s'arrêtant en route à Dresde, offrit ses services

⁸⁵ Al. Vianu, *Din acțiunea diplomatică a Țării Românești în Rusia în anii 1736—1738*, VIII, 1963, p. 24. Cf. G. Bezviconi, *Contribuții la istoria relațiilor româno-ruse*, Bucarest, 1958, p. 134.

⁸⁶ Emil Turdeanu, *Din vechile schimburi culturale dintre români și iugoslavi*, Cerc. Lit., III, 1939, p. 185.

⁸⁷ Hurmuzaki, IX, 1, pp. 675—676, 680—682. A propos de cette branche des Cantacuzène, N. Stoicescu, *Dicționar al marilor dregători din Țara Românească și Moldova*, Bucarest, 1971, pp. 364—365. Selon l'inscription publiée par Burada, *art. cit.*, p. 539, Radu était « a Cantacuzenis Orienti ab 1341 imperantibus ortus ».

⁸⁸ Jean Gouillard, *Constantin III Brancovan (1709—1757) et l'Autriche, d'après des documents inédits*, BSH, XXIV, 1, 1943, pp. 80, 97—98. Voir aussi Hurmuzaki, VI, pp. 266—267, un comte Matthieu Cantacuzène, prétendant au trône de Valachie en 1719.

⁸⁹ A. Gonçalves Rodrigues, *Cartas ineditas do Cavalheiro de Oliveira*, « Biblos », 1935, pp. 139—140 (signalé par N. Iorga, RHSEE, XIII, 1936, p. 224); Mendes dos Remedios, *História de literatura portuguesa desde as origens até a actualidade*, Coimbra, 1908, pp. 502—504 (renseignement aimablement fourni par notre collègue Dan Ionescu).

⁹⁰ Al. Clorănescu, *Documente*, p. 268. Toujours en 1740, la mère de Rodolphe lui léguaît « la croix d'or de l'ordre Constantinien, sertie de diamants et de rubis » (A. D. Xenopol, *Istoria românilor din Dacia Traiană*, V, Jassy, 1892, p. 765). Sur la vie de la princesse Păuna à Venise voir les mémoires d'Athanase Comnène Ypsilanti (AAR, *vol. cité*, p. 462) et les documents publiés par N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, pp. 193—194, et *Foaia de zestre a unei domnițe moldovene din 1587 și exilul venețian al familiei sale*, AARMSI, III^e série, VI, 1926, p. 234.

à Frédéric II. Dans sa lettre à la reine douairière de Prusse, Sophie-Dorothee de Hanovre, il continuait de jouer à l'orphelin persécuté : « Je me flatte que Votre Majesté m'honorera de sa grâce royale en considération de tant de calamités et de travaux que j'ai soufferts avec la perte de mon père et de ma patrie, pour le bien et service de la chrétienté, pour l'Empire et pour la maison d'Autriche ». L'argument n'ayant pas eu de succès à Vienne avait encore moins de chances d'émouvoir Frédéric, auprès duquel ce terrible plaideur essayait de faire valoir les mérites de ses ancêtres « qui dans les siècles reculés étaient les souverains absolus de l'Empire d'Orient et du S. Empire ». Rodolphe Cantacuzène se proposait de former un régiment à la solde du roi, moyennant 110 thalers pour chacun de ses 1 200 futurs soldats dont il dessinait d'avance l'uniforme. Restait seulement leur recrutement : à cet effet, il exigeait des brevets en blanc pour les officiers et une lettre de recommandation pour Auguste II de Pologne sur le territoire duquel il allait lever des recrues pour Frédéric. Cantacuzène se souvenait avec mélancolie de ses hussards, troupe hétéroclite composée « de Vallacs, de Moldaviens et de Dalmatiens », qui, à l'entendre, auraient été ses sujets, lui « ayant beaucoup de pouvoir dans le païs ». Peut-être envisageait-il de chercher fortune à Varsovie, où il voulait demander l'indigénat. A Berlin il rencontra des sceptiques : le 13 août 1741, le refus du roi arrêta net ces projets⁹¹.

Rentré à Vienne et toujours accompagné de ses familiers Vlad Boțulescu et Giambattista Tedeschi, Cantacuzène trouvera encore quelques dupes. Tel ce hobereau allemand pourvu de la commanderie de Sainte Marie Olympiotissa, Hans-Augustin, baron d'Abschatz et Wallstadt, auquel il accorde, le 11 septembre 1743, le collier de l'ordre de Saint-Georges⁹². On finit par s'étonner du nombre de chevaliers qui n'étaient même pas gentilshommes, on défendit à Rodolphe d'en créer d'autres et on annula ses diplômes⁹³.

Alors, dans cette existence mouvementée, toute en saccades et rebondissements, une nouvelle équipée commence. L'électeur Charles-Albert de Bavière avait été élu empereur avec l'appui de la France. Rebuté par Marie-Thérèse et son mari, Cantacuzène décida pour la seconde fois de voler au secours de leurs ennemis, en se mettant à la disposition de Charles VII. Il prétendait que ses parents et ses amis de Pétersbourg auraient pu précipiter l'entrée de la Russie dans la guerre, « ayant son frère actuellement dans le service russe, comme aussi son cousin Cantemir, ambassadeur russe à la cour de France »⁹⁴. Lui qui n'avait pu être rétabli dans ses États héréditaires, il offrait généreusement au prétendant bavarois de lui garantir la possession de l'Empire. En sa faveur, il reprenait le projet de 1737—1738 d'insurger la Serbie, mais cette fois contre les Habsbourg. Ses arguments, exposés dans un français hésitant, apparaissent assez bien fondés : « Il y a des maiecontentes beaucoup parmi les nations

⁹¹ Al. Papiu-Iliarian, *op. cit.*, pp. 110—111, 116—118.

⁹² N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, pp. 185—191.

⁹³ *Genealogia Cantacuzinilor*, pp. 332—333.

⁹⁴ N. Iorga, *Actes et fragments relatifs à l'histoire des Roumains*, I, Bucarest, 1895, pp. 370—373. Voir Marcelle Ehrhard, *Le prince Cantemir à Paris, 1738—1744*, Paris, 1938, et V. Mihordea, *Note cu privire la Antioh Cantemir*, Bucarest, 1946, ainsi que le récent livre de Helmut Grasshoff, *Antioch D. Kantemir und Westeuropa*, Berlin, 1966.

slavone, vallaque, dans la Transylvanie rassinienne et croate, ceux du rite grecque, lesquelles ne peuvent jamais avoir bonne intelligence avec les Hongrois, depuis la rébellion de Ragozzj ». La « nation illyrique » dont Cantacuzène se faisait ainsi le défenseur comprenait « Grecques, Vallaques, Moldaves, Slavons, Dalmatiens, Albanais et tout autre genre de gens », ce qui prouve que son ambition démesurée ne s'arrêtait guère aux frontières de l'ancienne Dacie. Le centre de la révolte aurait été le Srem ou, plus probablement, le Banat, ce qui n'eût pas manqué de rallumer la guerre avec l'Empire ottoman.

La nécessité d'une telle diversion était ressentie par la diplomatie française qui travaillait également au rétablissement du beau-père de Louis XV, Stanislas Leszczyński, sur le trône de Pologne. Nous touchons ici à un nœud des intérêts politiques qu'on découvre derrière les actions qui mirent à l'épreuve l'équilibre européen à l'époque de la guerre de la succession d'Autriche. Charles-Edouard Stuart était le fils d'une princesse polonaise, Clémentine Sobieska, et justement en 1745 le Prétendant venait d'envahir l'Angleterre à la tête d'une petite armée franco-écossaise, tandis que le maréchal de Saxe, qui avait vainement tenté lui-même de se tailler une principauté en Courlande, remportait pour la France la victoire de Fontenoy. Or, Rodolphe Cantacuzène avait épousé une parente de Marie Leszczyńska et de Clémentine Sobieska, ce qui lui inspirait probablement l'espoir de rattacher sa propre fortune au sort des armes françaises dans le conflit qui les opposait à la coalition Habsbourg-Hanovre⁹⁵. Le jeu était infiniment trop grand pour ce personnage où il y a du rêveur et de l'intrigant, mais c'est à la mesure du jeu qu'il faut juger les conceptions de l'homme.

Constantin Cantacuzène que son frère avait rappelé de Russie ne se rallia à ses projets que pour en tomber bientôt victime. Le voyage qu'il fit à Semlin pour s'aboucher avec le pacha de Belgrade et quelques membres du clergé orthodoxe serbe, les propos imprudents qu'il tint sur la prochaine insurrection qui l'eût proclamé despote de Serbie, firent croire les autorités impériales à une redoutable conspiration. Des espions l'accusaient de fomenter une révolte en Transylvanie, ce qui était vraisemblable, et une dénonciation du prince de Valachie, Constantin Mavrocordato, inquiété par ces bruits, s'ajouta à leurs rapports⁹⁶. Le prince Constantin, arrêté le 27 mai 1746, et convaincu de haute trahison, fut détenu d'abord à Wiener-Neustadt puis à Gratz, prison qu'il n'allait plus quitter du vivant de Marie-Thérèse. Il ne fut délivré que la veille de sa propre mort, en 1781⁹⁷.

Rodolphe, qui avait réussi à gagner Erfurt, dans les Etats de l'électeur de Mayence, s'était éloigné à temps⁹⁸. Pourtant, il regardait l'avenir avec autant de confiance que jamais. La dernière tentative que nous sachons qu'il fit de réaliser ses prétentions au trône de Valachie date de 1749.

⁹⁵ Comte Jean du Hamel de Breuil, *Le mariage du Prétendant (1719)*, Revue d'histoire diplomatique, 1895, pp. 53-96 ; Halina Zdzilowiecka *Projets de rétablissement du roi Stanislas en Pologne pendant son séjour à Lunéville, 1737-1766*, Paris, 1915, pp. 111-112. En 1746 il était question du mariage de Charles-Edouard avec une fille de Louis XV.

⁹⁶ V. Mihordea, *Les frères Cantacuzene*, pp. 138-143.

⁹⁷ Hurmuzaki, VI, pp. 587-595.

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 580-587.

Le 20 juin il se présentait à Paris, rue du Bouloy, où il louait la maison du perruquier Royer pour lui, sa femme (« déjà d'un certain âge, bien faite et de bonne mine ») et ses quatre enfants. Ses allées et venues furent suivies avec intérêt par la police pendant deux mois. L'identité de ces étrangers de haut parage ayant été dûment établie, les inspecteurs chargés de leur surveillance furent heureux de constater à leur départ, le 16 août, qu'ils ne laissaient « aucune dette »⁹⁹. La grâce d'une audience royale ne semble pas leur avoir été accordée. Peut-être le roi Stanislas allait-il se montrer plus accueillant ? Voici le couple prêt à se remettre en route pour Lunéville.

A défaut de la principauté que la contrainte étrangère lui avait dérobée, on serait heureux de savoir qu'au moins une pension permit à Rodolphe Cantacuzène de vivre à l'aise ses dernières années, sur lesquelles nous sommes moins renseignés que sur les précédentes. Il serait d'ailleurs inutile de serrer de plus près chaque étape traversée par cet éternel voyageur. La fin le surprit le 21 mai 1761 à Lastowice, en Podolie, et il repose dans l'église Saint-Jean de Kamienec¹⁰⁰. Georges, son fils, qu'on appelait le chevalier de Cugniazzo, vivra encore dix ans en Russie et mourra capitaine de la garde impériale. L'aînée de ses sœurs fut mariée au général comte Henry O'Donnell, la seconde, Cécile, ayant épousé un comte Malza, de Modène¹⁰¹. Leurs cousins, les fils de Constantin, étaient officiers dans l'armée russe : le major Alexandre Cantacuzène (mort en 1772) et le capitaine Abraham Cantacuzène (mort en 1781)¹⁰².

Il nous reste quelques points à éclaircir concernant les derniers avatars de l'ordre Constantinien. Au temps de la mort de Rodolphe, il y avait au Castello Sforzesco de Milan un prisonnier politique qui expiait par une longue captivité ses ambitions déraisonnables. C'était l'ancien secrétaire des frères Cantacuzène, Vlad Boțulescu de Mălăești, condamné avec son maître en 1746. Pour passer le temps, lourd à s'écouler dans son cachot, pour exercer sa langue qu'il n'avait plus eu l'occasion d'employer depuis dix-huit ans, et, comme il l'explique lui-même, « pour chasser le chagrin et la peine d'une telle vie désolée », il traduisait en roumain ses lectures. On hésite d'attribuer leur choix au hasard car, à côté de livres édifiants comme la légende des saints Barlaam et Josaphat ou la vie du capucin Félix de Cantalice, canonisé seulement en 1712, les deux autres traductions sont une histoire universelle allemande et l'ouvrage de Demetrio Franco, *Gli illustri et gloriosi gesti et vittoriose imprese fatte contra Turchi dal Sig. D. Giorgio Castriotto, detto Scanderbeg*, livre dont les éditions succes-

⁹⁹ *Ibid.*, I, suppl. I, p. 597 ; T. G. Bulat, *art. cit.*, pp. 229—235 ; V. Mihordea, *Știri nouă*, pp. 65—66. On a soutenu sans preuves que la femme de Rodolphe fût une princesse de Hesse-Darmstadt (Hurmuzaki, VI, p. 584).

¹⁰⁰ T. T. Burada, *art. cit.*, pp. 538—540. « Elisabeth, princesse Cantacuzène, née comtesse de Bauffremont » était encore en vie le 14 janvier 1774 (lettre aux Archives d'Etat de Bucarest, microfilms Pologne 2, 807—808). Une autre de ses lettres, du 6 février 1777, a été signalée par P. Cernovodeanu, *Cădtortie de studii în R. P. Polonă*, Studii, 23, 1970, 4, p. 821. Cf. *Inwentarz rekopisow biblioteki zakladu narodo wego im. Ossolinskich we Wroclawu*, II, Wroclaw, 1945, p. 389.

¹⁰¹ *Genealogia Cantacuzinilor*, pp. 333—334 ; N. Iorga, *Doc. Cantacuzino*, p. 10.

¹⁰² *Famille Kantacuzène, dont l'origine remonte aux Valois, pairs de France, de 800 à 1787* (tirage à part des « Archives historiques. Souverains, personnages historiques ; toutes les nations »), Paris, s.d., p. 94.

sives de 1584, 1591, 1610 et 1679 avaient eu pour but de glorifier la famille Angelo. Quant à l'*Allgemeine Geschichte* traduite par Boțulescu, elle lui fournissait des renseignements sur les principaux pays européens, les élections impériales et les ordres de chevalerie comme la Toison d'Or, toutes choses qui devaient l'intéresser extrêmement à cause de leur rapport avec l'« Aureus Ordo Constantinianus »¹⁰³.

La dignité de grand-maitre de l'ordre Constantinien que les Farnèse s'étaient appropriée à la fin du XVII^e siècle passa en 1731, après l'extinction de cette famille, à l'infant don Carlos de Bourbon, fils de Philippe V d'Espagne et d'Elisabeth Farnèse, designé par le traité de Vienne à la succession du duché de Parme. En 1734, l'avènement de ce prince au trône de Naples sous le nom de Charles VII — en Espagne il sera Charles III (1759) — fit rattacher l'ordre à la couronne de Naples. Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, Parme devenue l'apanage de Marie-Louise qui descendait des Farnèse par sa mère Marie-Thérèse de Sicile, l'ordre y revint et l'ex-impératrice s'en déclara la grande-maitresse le 13 février 1816. A leur tour, les Bourbons restaurés à Naples réclamèrent le même droit : Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, créa un autre ordre de Saint-Georges en 1819. L'insigne en était « une croix rouge fleurdelisée, chargée du monogramme du Christ, surmontée d'une couronne »¹⁰⁴.

Cependant, les souvenirs de l'ordre et de son origine byzantine, joints à l'orgueil de compter dans leur ascendance des empereurs du XIV^e siècle, s'étaient conservés chez les Cantacuzène roumains¹⁰⁵. Un d'eux, Michel, rédigeant en 1787 une généalogie de sa famille, tirait le plus grand parti de cette nostalgie dynastique. Il rappelle l'existence d'un « livre imprimé » qui aurait fixé la règle de l'ordre, selon plusieurs diplômes impériaux ou patriarcaux. L'auteur ajoute : « on le porte comme les autres décorations impériales, en écharpe, au cou et en sautoir, suivant les classes, dont il y en a trois... Le ruban est de velours vert, avec une étoile, selon les classes, ou une croix pendue au cordon, avec un aigle d'or et au centre Saint-Georges »¹⁰⁶. Une description moderne contient la précision que cette croix fleurdelisée, portant sur les bouts les initiales des mots légendaires, I en chef, H en pointe, S à senestre, V à dextre, était chargée du monogramme du Christ, flanqué à dextre et à senestre de l'*alpha* et de l'*omega*, mais ceci semble se rapporter à l'ordre officiel plutôt qu'à celui qu'on pourrait nommer « ordre des Cantacuzène »¹⁰⁷.

¹⁰³ N. Iorga, *Studii de istorie și de istorie literară*, « Literatură și artă română », IV, 1899, 2, pp. 17—28 ; Paul Cernovodeanu, *Préoccupations en matière d'histoire universelle dans l'historiographie roumaine aux XVII^e et XVIII^e siècles*, RRII, X, 1971, pp. 715—716, 719.

¹⁰⁴ Auguste Wahlen, *Ordres de chevalerie et marques d'honneur*, Bruxelles, 1844, pp. 59—61, 164—165.

¹⁰⁵ Voir un témoignage de 1739 sur la présence de l'aigle bicéphale dans les armoiries de plusieurs familles moldaves, à cause de leur parenté avec les Cantacuzène (C. I. Karadja, *Scrt-sorile lui Kelemen Mikes*, AnD, IV, 1923, 4, p. 112).

¹⁰⁶ *Genealogia Cantacuzinilor*, p. 327. Mais Du Cange, *op. cit.*, p. 172, parle de « crux serica rubea, in cujus centro labari figura effingitur » et, avant lui, Lorenzo Miniati, *Le Glorie cadute*, p. 36 : « la sua croce è di velluto rosso, con un cordone d'oro attorno e nell'estremità, è a modo d'oliva con tre foglie e nel mezzo vi è una crocetta d'oro con due lettere A et ω per banda ».

¹⁰⁷ A. de Foras, *Notice*, p. 29.

Une des sources que nous venons de citer, celle de 1787, pose certains problèmes d'ordre généalogique et héraldique. Ces derniers n'ont jamais été étudiés à fond, faute de documents, le livre de I. C. Filitti (1919) étant antérieur à la publication par N. Iorga (1933) d'un cliché photographique représentant la bannière de Rodolphe Cantacuzène comme colonel du régiment illyrique¹⁰⁸. A cette forme des armoiries (1) des Cantacuzène, datant de 1736, on peut désormais comparer les armes de patronage accordées à l'abbaye de l'Olympiotissa en 1735 (2) et les armes de prétention scellant les deux diplômes de 1723 en faveur de la famille Hypomenas (3).

(1) Brodé, parti de trois traits, coupé de deux, qui font onze quartiers, au premier et onzième à deux couronnes, au second à un ange, au troisième huitième à deux mains tenant une couronne, au quatrième à une aigle adextree du soleil et asenestree de la lune, au cinquième et dixième à deux pals, au sixième illisible sur l'image que nous décrivons, au septième à une recucontre d'aurochs sommée d'une rosette, au neuvième à la fasce grêlée et au chef chargé de cinq rosettes, sur le tout aux trois fleurs de lys; l'écu surmonté de la couronne de prince du Saint-Empire, entouré du collier de l'ordre de Saint-Georges d'où pend la croix, supporté par une aigle bicéphale couronnée et déployée qui tient dans ses griffes l'épée et le sceptre, posé sur un manteau de gueules doublé d'hermine et frangé d'or, sommé d'une couronne fermée et fleurommée. On remarque tout de suite les armes de Valachie, au flanc dextre, et de Moldavie, au flanc senestre (quatrième et septième quartiers). Les fleurs de lys qui brillent d'un éclat particulier en abime de l'écu symbolisent une descendance imaginaire des Valois. Trois autres meubles, l'ange, les deux couronnes et les mains tenant une couronne, dérivent du blason du prétendant Jean IX Antoine I^{er}.

(2) Armoiries peintes sur une feuille attachée au document du 8 février 1735 («σχήμα τῆς χωρεπισκοπικῆς σφραγίδος τῆς βασιλικῆς μονῆς τῆς ὑπεραγίας Ὀλυμπιοτισσῆς, ἐν τῇ Ἐλασσόνα»). Écartelé, au premier et quatrième Θεοτόκος de sinople à une aigle au naturel, au second et au troisième de gueules au lion d'or, ayant en abime, sur un petit écu surmonté d'une couronne à l'antique et entouré du collier de l'ordre de Saint-Georges, représenté le monastère même de l'Olympiotissa au-dessus duquel plane dans les nuages la Vierge orante entre deux anges agenouillés. Derrière le grand écu surmonté d'une mitre, sont croisées la croix et la crosse épiscopale. Il n'y a pas de manteau, mais seulement un chapeau ecclésiastique avec cordelière à douze houppes.

Or, ces ornements extérieurs, croix, crosse, mitre et chapeau, pareillement disposés, figurent dans les armoiries de la métropole d'Hongro-Valachie au moins depuis 1651—1652¹⁰⁹. Rodolphe Cantacuzène a dû s'en souvenir au moment où il élevait le supérieur de ce monastère grec à la dignité épiscopale. Les aigles à la tête auréolée et tournée de profil

¹⁰⁸ N. Iorga, *Radu Cantacuzino*, pl. 1; les autres illustrations reproduisent les quatre pennons des compagnies du même régiment.

¹⁰⁹ I. Bianu, N. Hodos, *Bibliografia românească veche*, I, pp. 179, 191, 218. A signaler encore une influence de l'héraldique roumaine sur le sceau du patriarche de Peć en 1712 (R. M. Grujić, *Pečeti srpskih patrijarha krajem XVII i početkom XVIII veka*, «Glasnik srpskog naučnog društva», XIV, 1935, 8, pp. 233—239).



Fig. 1. — Sceau du document du 1^{er} juillet 1723.

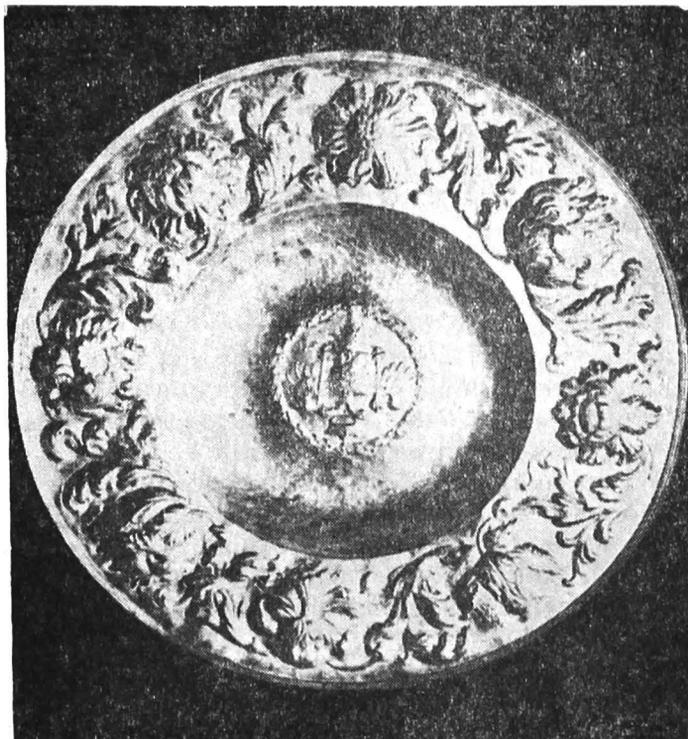


Fig. 2. — Sceau du document du 27 juillet 1723.

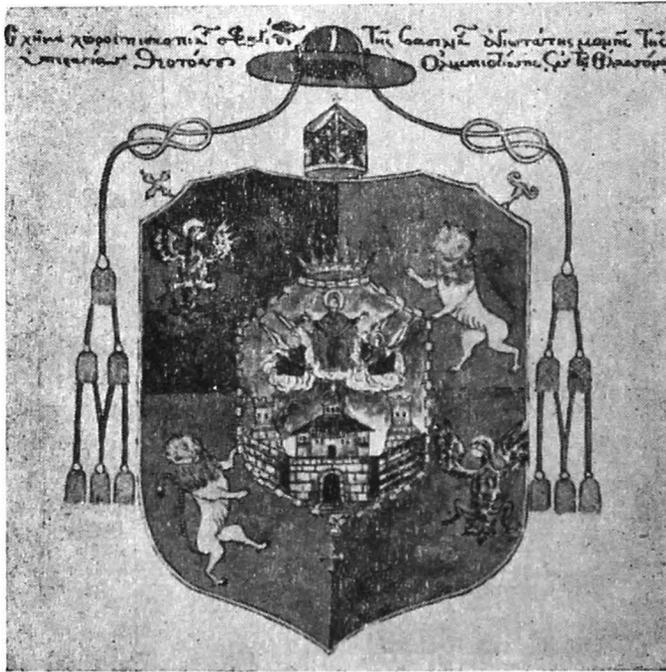


Fig. 3. — Armoiries accordées par R. Cantacuzène au monastère de l'Olymptotissa en 1735.

à dextre (au 1) ou à senestre (au 4), et les lions ne semblent pas étrangers aux armoiries d'un autre aventurier de l'époque, Georges II Branković (1645—1711), telles qu'elles sont peintes en bas de son portrait, souvent reproduit ¹¹⁰.

(3) Il est temps de passer à l'étude des deux sceaux en cire rouge apposés aux documents que nous reproduisons en annexe. Ils sont identiques, en assez bon état. On y lit la légende suivante, sur deux lignes circulaires et concentriques :

I IO. IX. ANT. I. FL. AUG. COMN. LASC. PALAEOLOG. D. G. EX
IMP. ORIEN. ONAE & ASIAE D. G. MAGN. DUX. EPYR.
MACED. & LIB.

II CO. CAEPHALONIAE. SANCT. SUPR. AUG. ORD. CONSTANT. S.
GEORG. PERP. MAGN. MAGIST.

L'écu, parti de deux traits coupé d'un qui font six quartiers, au premier de gueules à croix pleine cantonnée de quatre briquets, au second de gueules à la croix, au troisième à deux mains tenant une couronne, au quatrième à un personnage de profil, agenouillé et tourné à dextre, auquel une main sortie d'un nuage tend une palme, au cinquième à un pont à deux arches surmonté de deux couronnes, au sixième à une aigle aux deux têtes couronnées, sur le tout à l'aigle bicéphale. Le support en est une autre aigle bicéphale couronnée, armée et lampassée. Comme dans les autres cas, l'écu est ceint du collier de l'ordre de Saint-Georges, d'où

¹¹⁰ Voir les livres de Jovan Radonić, *Гроф Ћураџ Бранковић и његово време* (Beograd, 1911) et *Ђураџ II Бранковић „деспот Илирика“* (Cetinje, 1955). Voici certains de ses titres : « *Dei Gratia omnium Illyriae, Thraciae caeterorumque Orientalium et Septentrionalium Ditionum ... Haereditarius Despota, Superioris et Inferioris Mysiae Dux atque Sacri Romani Imperii et Potentiae Sancti Sabbae et Nigri Montis Princeps* », etc.



Fig. 4. — Portrait de Jean-Antoine « Angelo Flavio Comneno », faux grand maître de l'ordre Constantinien, gravé par Dietell.

pend la croix-labarum, et sommé de la couronne de prince du Saint-Empire. Pourtant, la couronne qui en forme le cimier est impériale.

Toutes ces couronnes, dont la profusion gênante trahit le charlatan s'efforcent d'accréditer l'idée de la légitimité byzantine. Le labarum constantinien et l'aigle bicéphale faisaient partie du blason des Lascaris, les briquets appartenaient aux Paléologue, tandis que l'ange recevant une palme conduit aux armes parlantes des Angelo. Les mains tenant une couronne se retrouvent aux deuxième et troisième quartiers des armoiries de l'empire de Romanie dans les recueils héraldiques de Paul Ritter Vitezović et de Christophe Jefarović. Sur ces mêmes armes, le premier et quatrième quartiers sont coupés, le champ supérieur étant occupé par deux couronnes et le champ inférieur par deux pals. Nous avons vu tous ces meubles employés par Rodolphe Cantacuzène en 1736 et ils seront gardés avec confiance dans la composition du blason de ses descendants collatéraux¹¹¹. Mêmement, le briquet sera placé sur la croix de l'Aigle Blanc, ordre de chevalerie fondé en 1883 par Milan I^{er} de Serbie.

Avant de se galvauder, ces symboles avaient connu de nombreux avatars. Rappelons encore que, selon les *Principum christianorum stemmata* (1608) d'Antonio Albizzi, l'écu des Paléologue, parti en deux, porte à dextre l'aigle bicéphale couronnée et à senestre les quatre briquets écartelés en croix d'un filet de gueules. C'est à la même époque que les briquets, associés aux aiglettes et aux fleurs de lys, apparaissent sur les armes du duc de Nevers¹¹². Serait-ce là la source des variations héraldiques ultérieures? L'hypothèse n'est pas à exclure, si l'on pense aux relations du duc avec Giovanni-Andrea Angelo, « prince de Moldavie » et avec Nicéphore Mélissène Comnène, le neveu du métropolitain Macaire Mélissène dont le faux le plus connu, mais non le seul, est la Grande Chronique de Sphrantzès¹¹³.

C'est à dessein que nous avons tardé jusqu'à présent de soulever la question des premières généalogies des Cantacuzène, qui indiquent clairement des liens entre cette famille et l'ordre Constantinien antérieurs au XVIII^e siècle. La généalogie retracée par Michel Cantacuzène avait été précédée par au moins deux autres, l'une conservée en possession de la fille de Rodolphe, Léopoldine O'Donnell, l'autre dressée en 1765 par l'érudit Georges Saul¹¹⁴.

Déjà en 1664 le riche boyard Constantin Cantacuzène, le premier de sa lignée établi en Valachie, était connu jusqu'en Transylvanie pour descendant « de l'ancien empereur Constantin qui a fondé Constantinople et, à sa mort, on célébrait son illustre origine — Καντακοζηνών γέννα παλαιστερέων »¹¹⁵. Son petit-fils, Constantin Brancovan, en 1683, expri-

¹¹¹ Du Cange, *op. cit.*, pp. 178, 188; A. V. Solovjev, *Les emblèmes héraldique de Byzance et les Slaves*, « Seminarium Kondakovianum », VIII, 1935, pp. 155—162; Hr. Jefarović, *stemmatographia izobrazentje orujii iliriceskih*, Novisad, 1972. Cf. *Genealogia diversarum principum familiarum*, p. 3 où l'écu à l'aigle tenant une palme est supporté par une aigle bicéphale.

¹¹² Marcel Romanescu, *Albizzi și Paleologii, studiu geneologic*, Bucarest, 1946, pl. II; St. Papadopoulos, *op. cit.*, p. 81, figs 1 et 2.

¹¹³ J. K. Hassiotis, Μακάριος, Θεόδωρος και Νικήφορος οι Μελισσήνοι (Μελισσούργοι), Thessaloniki, 1966.

¹¹⁴ *Genealogia Cantacuzinilor*, pp. 25—35; A. Veress, *Istoricul marele serdar Gheorghe Saul (1743—1785)*, AARMSI, VI, 1931, pp. 95—100.

¹¹⁵ Georg Kraus, *Cronica Transilvaniei, 1608—1665*, Bucarest, 1965, p. 571; Al. Elian, *Eptigrame funerare grecești în epoca fanariotă*, SMIM, I, 1956, p. 336.

mait dans l'inscription apposée au portail du monastère de Bistrița, fondation de ses ancêtres paternels, sa fierté d'appartenir à « la vieille maison impériale des Cantacuzène »¹¹⁶. La modification des armes de la principauté, à partir de 1679, en plusieurs variantes mettant en relief l'aigle byzantine témoigne de la force de cette même tradition de famille¹¹⁷. Après la délivrance de Vienne assiégée par l'armée ottomane, Șerban Cantacuzène était ouvertement appelé « ὁὸς βασιλεῶν » et « empereur » lui-même, quoique « prince d'une petite province » (καὶ ἂν εἰς παρὰ μικρὴν ἐπαρχεῖαν ἀύθεντης καὶ βασιλεὺς). On l'invitait à venir en aide au « malheureux peuple des Rhomées, réduit en esclavage ». La préface de la Bible qu'il avait fait imprimer à Venise en 1687 fait longuement son éloge : « orgueil des Héliènes, honneur de Byzance, gloire des Cantacuzène », etc. Le frère de Șerban, Constantin, titré « protosébaste de noblesse impériale », était également comblé d'épithètes flatteuses¹¹⁸. Le patriarche Dosithée de Jérusalem, dans l'introduction à la Bible éditée à Bucarest en 1688, partant des informations fournies par l'*Ekthesis Chronika*, évoque brièvement les aïeux du prince Șerban, à commencer par le grand échanson Jean Cantacuzène, duc de Thrace « vers 1225 »¹¹⁹. Reprenant, deux ans après, cet essai de démêler la généalogie des Cantacuzène, Dosithée y ajoute la brillante alliance avec les Comnène pour légitimer l'usurpation de Jean VI, mais en confondant son père avec l'homonyme qui, cinq générations plus tôt, avait épousé une nièce de Manuel I^{er} Comnène¹²⁰. On n'a pas encore signalé d'exemplaire des *Familiae Byzantinae* de Du Cange dans la bibliothèque, au demeurant riche en sources historiques byzantines, de Constantin Brancovan, mais en 1699 Jean Comnène, auteur d'une biographie de Jean VI dédiée à Constantin Cantacuzène en fera ample usage¹²¹.

Au XVIII^e siècle, on n'hésitera pas à recourir à d'autres sources moins sûres, ce qui achève d'embrouiller sans espoir la filiation des Cantacuzène. Pour mesurer l'effet de cette hétérogénéité il n'y a qu'à voir de quels documents disposait Michel Cantacuzène lorsqu'il s'évertuait à suivre son ascendance sur un millénaire, jusqu'à l'an 800 ! Cette compilation, citant des paladins de Charlemagne de la maison de Valois, dont seraient issus les Cantacuzène, compte vingt-sept grands maîtres de l'ordre Constantinien entre l'empereur byzantin Jean VI et Etienne Cantacuzène, prince de Valachie en 1714—1716¹²².

¹¹⁶ N. Iorga, *Inscripții din bisericile României*, I, Bucarest, 1910, p. 194.

¹¹⁷ Dan Ionescu, *Ideal and Representation. The Ideal of the Restoration of the Byzantine Empire during the Reign of Șerban Cantacuzino, 1678—1688*, RESEE, IX, 1974, pp. 523—535.

¹¹⁸ Virgil Căndea, *Les Bibles grecque et roumaine de 1687—1688 et les visées impériales de Șerban Cantacuzino*, BalkSt, 10, 1969, 2, pp. 351—376.

¹¹⁹ I. Bianu, N. Hodoș, *op. cit.*, I, p. 288.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 305 (préface à l'ouvrage de Mélétius Syrigos, Κατὰ τῶν καλβινικῶν κεφαλαιῶν, Bucarest, 1960).

¹²¹ C. Dima-Drăgan, M. Caratașu, *Les ouvrages d'histoire byzantine de la bibliothèque du prince Constantin Brancovan*, RESEE, V, 1967, pp. 435—444 ; D. M. Nicol, *The Doctor-Philosopher John Comnen of Bucharest and his Biography of the Emperor John Kantakouzenos*, *ibid.*, IX, 1971, pp. 511—526 ; Olga Cicanci et P. Cernovodeanu, *Contribution à la connaissance de la biographie et de l'œuvre de Jean (Hiérothée) Comnène (1658—1719)*, BalkSt, 12, 1971, 1, pp. 113—186. Le même Jean Comnène est l'auteur d'une Biographie de Matthieu I^{er}, également dédiée à Constantin Cantacuzène (A. Papadopoulos-Kerameus, Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη St.-Petersbourg, IV, p. 327).

¹²² *Genealogia Cantacuzinilor*, pp. 1—2.

Cette liste doit être à peu près la même dont s'est servi Rodolphe Cantacuzène à l'appui de ses prétentions de succéder à son père Etienne. A comparer de manière plus précise les deux variantes, on s'aperçoit que, saisi de scrupules justifiables, le docteur Saul a supprimé huit noms qui nous sont connus seulement par la première version. Ce sont les suivants :

- *Andronic* (1507), marié à Eudoxie, fille du despote Lazare Branković ;
- *Thomas* (1525), marié à une Roxandra ;
- *Démétrius*, despote (1532), marié à Anastasie Paléologue ;
- *Radu*, prince de Valachie (1561), marié à Marie Castriota ;
- *Șerban*, prince de Valachie (1584), marié à Marguerite Movilă ;
- *Démétrius II Movilă Cantacuzène* (1592), marié à Alexandra Potocka ;
- *Alexandre Movilă* (1633), marié à Anne Dukas ;
- *Jean-André*, prince de Moldavie (1640), marié à Hélène, fille du prince Vladimir Prozorowski.

Suivent encore : *Andronic Cantacuzène* (1657), *Constantin Basarab* (1668) et *Șerban Basarab Cantacuzène* (1680). Toutes ces dates paraissent fausses, les noms, sauf les deux derniers, aisément reconnaissables, semblent fictifs. Dans l'état actuel de nos connaissances, si faibles en ce qui concerne la généalogie des princes de Valachie et de Moldavie, il est toutefois permis d'émettre des hypothèses qui, sans viser à une explication complète des confusions commises, tendraient à démontrer l'authenticité de plusieurs renseignements parmi ceux transmis par Michel Cantacuzène.

Pour commencer, un Jean-André portant le titre de prince de Moldavie vers 1640 ne peut être que Giovanni-Andrea Angelo, le seul qui y joignit la grande-maîtrise de l'ordre de Saint-Georges. Le mariage qu'on lui attribue représente un élément ajouté après coup, vers la fin du XVIII^e siècle. Alexandre Alexandrovitch Prozorowski (1732—1809) étant général dans l'armée russe en même temps que Michel Cantacuzène, l'idée serait donc venue à ce dernier d'invoquer un ancien lien de parenté entre leurs familles.

Andronic, présumé fils de Jean-André, pourrait être le produit d'une confusion avec un autre Andronic, dit « le Sage » et mentionné ailleurs comme grand-maître en 1589, date qui correspond à ce que nous savons (bien peu de chose, hélas !) sur la carrière d'un Cantacuzène de ce nom, protecteur, sinon parent du prince valaque Michel le Brave¹²³.

Encore un détail qui renforce la certitude que cette histoire si décousue se fonde sur des faits authentiques : le mariage d'un prince de Valachie nommé Radu avec Marie Castriota a eu effectivement lieu, mais un siècle avant la date indiquée. Il s'agit de Radu le Bel (1462—1474), qui, comme on ne l'a avancé que récemment, aurait épousé Marie, fille de Georges Arianitès Comnène et belle-sœur de Skanderbeg (Castriota)¹²⁴. On pourrait même rattacher cette princesse à la famille Angelo, puisque la mère de ce Pietro Angelo qui allait s'établir à Venise en 1475 était Agnès Arianitissa

¹²³ I. C. Filitti, *Notice sur les Cantacuzène du XI^e au XVII^e siècles*, Bucarest, 1936, pp. 13—14.

¹²⁴ Ștefan S. Gorovei, *Contribution à la généalogie des Basarab* (communication à la Commission de généalogie, héraldique et sigillographie près de l'Institut d'histoire « N. Iorga », en 1975). Voir Ch. Hopf, *op. cit.*, p. 535, et F. Lenormant, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866, p. 283.

Comnène¹²⁵. Ajoutons qu'une sœur de Marie, Angéline, dont le sceau offre l'image d'un ange portant une bannière à l'aigle bicéphale, avait épousé le despote Etienne Branković¹²⁶. Ceci permet de comprendre pourquoi on s'est appliqué à introduire dans ce fatras généalogique Lazare, frère d'Etienne, qui n'eut jamais de fille appelée Eudoxie : ainsi, on peut éliminer comme imaginaire l'Andronic de 1507.

En revanche, l'énigme reste insoluble au sujet de Thomas et de Démétrius, quoique le voisinage de ces deux noms et le titre de « despote » dont se trouve gratifié le second nous suggèrent leur possible identification avec les derniers Paléologues de Mistra, les frères ennemis de l'empereur Constantin XI.

Un « puzzle » plus déconcertant nous est proposé par les noms et les alliances de trois autres des grands-maîtres cités par Michel Cantacuzène. En effet, que croire du mariage de Marguerite Movilă avec un Șerban prince de Valachie en 1584 (!), ayant comme postérité Démétrius Movilă Cantacuzène, père lui-même d'Alexandre Movilă ? Ce dernier est mentionné à la date exacte où régnait en Moldavie Alexandre Iliăș. Nous n'ignorons pas que sa femme, originaire du Phanar ainsi que le proche entourage de ce prince, était Hélène Karadža¹²⁷. Une alliance avec les Dukas qu'un document de 1629 compte parmi les trois principales familles phanariotes n'est pas exclue pour autant. Si l'on veut seulement admettre qu'Alexandre Iliăș ait épousé en secondes noces Anne Dukas, tout ce passage devient clair¹²⁸.

L'invention d'une « Alexandra Potocka » ne serait, dès lors, qu'une réminiscence des mariages de Marie Movilă, fille du prince Jérémie, avec un grand seigneur polonais, Etienne Potocki (mort en 1631) et de sa sœur Anne avec le neveu de celui-ci, Stanislas Potocki (1579—1667)¹²⁹.

On cherche vainement autour de 1592 un personnage qui eût pu donner l'idée de Démétrius Movilă Cantacuzène, à part le prétendant qui prêtant serment au roi de Pologne en 1600, signait : « Demetrio Despoto », en tant que fils de l'ancien prince de Valachie Pierre Boucle d'Oreille¹³⁰. Il y a eu aussi un Démétrius Cantacuzène qui régna en Moldavie en 1673—1675 et en 1684—1685. Quant au rapprochement insolite des deux noms de famille, nous songeons à l'inscription fantaisiste lue au bas d'une toile qui copiait un portrait de Constantin Cantacuzène (1598—1663) : « Constantinus Cantacutzenus Moghyla Bazarab dictus, anno Domini 1564 »¹³¹.

¹²⁵ Du Cange, *op. cit.*, p. 173. Voir encore D. S. Shuteriqi, *Aranitet*, Studime historike, XIX (II), 1965, 4, pp. 1—38.

¹²⁶ A. V. Solovjev, *art. cit.*, p. 143.

¹²⁷ N. Iorga, *Femeile in viața neamului nostru, chipuri, datine, fapte, mărturii*, Vălenii-de-Munte, 1912, p. 32 ; C. J. Karadža, *Sur l'origine des Karadža*, RHSEE, XV, 1938, 7—9, pp. 222—226.

¹²⁸ On pourrait penser aussi au mariage de Catherine, la fille de Georges Dukas, avec Etienne, petit-fils d'Alexandre Iliăș.

¹²⁹ Marie Kastarska, *Les trésors des Movilă en Pologne*, RHSEE, XIII, 1936, pp. 69—78, 177—186. Cf. Włodzimierz Dworzaczek, *Genealogia-tablice II*, Varsovie, 1959, 140—142.

¹³⁰ P. P. Panaitescu, *Documente privitoare la istoria lui Mihai Viteazul*, Bucarest, 1936, p. 132.

¹³¹ I. C. Filitti, *Arhiva Cantacuzino*, p. XXVIII. Le portrait se trouvait au XIX^e siècle dans la collection du marquis de Blaisel, après avoir appartenu à Rodolphe (N. Iorga, *Despre Cantacuzini*, Bucarest, 1902, p. XLVIII). Cette collection a été liquidée à Paris par trois ventes successives, à Paris, le 25 mai 1868 et le 16 mars 1870, et à Londres en 1872.

La date doit être corrigée en invertissant les chiffres 5 et 6. Celui qu'un peintre anonyme a représenté sous ce nom était le gendre du prince de Valachie Radu Șerban qui avait été élu en 1602 précisément à cause de sa lointaine parenté avec la dynastie des Basarab. Rien d'étonnant à ce que Radu Șerban ait pris place parmi les grands-maîtres de l'ordre. Le duc de Nevers lui avait conféré la grande-croix du sien, celui de la « Militia Christiana », sous l'inspiration duquel, en 1624, l'ordre de Saint-Georges avait changé son nom en « Sagra Militia Constantiniana ». Radu Șerban était aussi l'ancêtre direct des derniers grands-maîtres de la liste citée — père de Constantin Basarab (+1685), grand-père de Șerban (+1688) et de Constantin Cantacuzène, arrière-grand père d'Etienne — on tient finalement l'origine de ce roman de chevalerie « byzantin ».

Mais est-ce bien un roman échafaudé de toutes pièces au début du XVIII^e siècle? Nous croyons avoir au moins deux preuves des rapports entre l'ordre Constantinien et les princes roumains, établis dès la fin du XVI^e siècle.

Ainsi, les instructions dont était chargé en 1596 le nonce pontifical en Pologne contiennent l'affirmation que « la casa reale di Moldavia », en l'occurrence la famille régnante des Movila, serait une branche de la dynastie Flavia des empereurs de Constantinople¹³². Or, le prince Jérémie Movilă était, par sa mère, petit-fils de Pierre Rareș, et de la princesse serbe Hélène, fille du despote Jean Branković, d'une famille alliée tant aux Paléologues qu'aux Cantacuzènes byzantins¹³³. Que les deux premiers fils de Jérémie aient reçu les noms impériaux de Constantin et d'Aléxis (changé ensuite en Alexandre, pour s'adapter à la tradition roumaine) n'est peut-être pas un hasard¹³⁴. On a vu que le trait d'union entre les Movilă et les Cantacuzène serait une certaine Marguerite Movilă. La généalogie citée redevient compréhensible si l'on suppose que son auteur entendait parler de la femme de Siméon Movilă, frère de Jérémie et lui-même prince de Valachie (1600—1602) et de Moldavie (1606—1607). Le fils aîné de Siméon et de cette Marguerite, Michel (Mihailaș) n'a succédé à son père que pour quelques mois : étant détrôné en 1607, il a cherché refuge en Valachie, où il est mort l'année suivante, après s'être fiancé à une fille de Radu Șerban¹³⁵. Le souvenir de ces brèves fiançailles, dont les historiens ne semblent pas jusqu'ici s'être avisés, demeurerait donc chez les Cantacuzène, descendants de l'autre fille de Radu Șerban.

Nous nous arrêterons enfin sur les symboles de la survivance d'une tradition byzantine dans la famille des Cantacuzène valaques, étudiés ici-même par notre collègue Dan Ionescu¹³⁶. Le premier, datant au plus tard de 1681, est la représentation des aigles bicéphales sur la porte de l'église de Cotroceni, érigée sous le vocable de l'Assomption par le prince

¹³² Al. Papiu-Ilarian, *op. cit.*, II, pp. 141—142. Le cas se présente aussi en Espagne au X^e siècle (Robert Folz, *L'idée d'Empire en Occident*, Paris, 1953, p. 51).

¹³³ I. C. Miculescu-Prăjescu, *New Data Regarding the Installation of Movilă Princes*, « The Slavonic and East-European Review », XLIX, 115, 1971, pp. 214—234.

¹³⁴ M. A. Musicescu, M. Berza, *Mănăstirea Sucevița*, Bucarest, 1958, p. 158, bonne photo du tableau votif, le nom du jeune prince pouvant y être lu clairement : Αλεξιου. Cf. l'obituaire de Slatina (*Inscripțiile medievale ale României*, I, Bucarest, 1965, p. 326).

¹³⁵ V. Lungu, *Mihailaș Vodă Movilă și Moldova în anul 1607*, « Cercetări Istorice », VIII, 1932, 1, pp. 3—15.

¹³⁶ Voir son étude ci-dessus, pp. 239—267.

Şerban Cantacuzène : sur l'écu supporté par l'aigle on distingue sans peine la croix de Saint-Georges. La même aigle surmontée de la couronne impériale, armée de l'épée et du sceptre et décorée du collier de l'ordre Constantinien, se trouve sur la pierre tombale d'un frère de Şerban, Matthieu Cantacuzène, mort en 1685, et elle est reproduite sur le tombeau d'un autre frère, Georges (Iordachi), en 1692, à un détail près : la lourde couronne des basileis a été remplacée par la couronne à fleurons des princes roumains.

Le cas des Cantacuzène est loin d'être unique. On connaît trop bien pour le seul XVIII^e siècle, les prétentions des Comnène corses, dont était la duchesse d'Abrantès, de descendre de la dynastie de Trébizonde¹³⁷, les mésaventures d'un « prince Justiniani de Chio », né dans un village de l'Orléanais¹³⁸, ou la tentative d'une héritière des Crispo, ducs de la Mer Egée, d'obtenir de Louis XVI, même en 1790, la reconnaissance de ses droits¹³⁹.

Cependant, nous ne pouvons encore clore cette trop longue présentation de faits souvent dérisoires, incompréhensibles parfois. Une question qu'on ne saurait éluder demeure, quant au sens des démarches acharnées de ces gens-là afin de voir admises leurs fabuleuses généalogies. Authentiques ou faux Angelo, dynastes de Serbie où de Macédoine, prétendants au trônes de Moldavie ou de Valachie — Etats vassaux de la Porte mais, quand même, terres byzantines, les seules à abriter l'espoir séculaire d'une Dacie impériale n'en étant qu'un, et le plus proche de la réalité nationale, sinon de la conjoncture politique. Peu importent les moyens. On n'entend pas accepter le fait accompli de la conquête ottomane dans le Sud-Est européen. Le modèle médiéval de l'ordre byzantin n'est nullement contredit par le sens de l'individualité ethnique acquis, avec le temps, par chaque peuple de cette région. Le long de ce cheminement, parfois hésitant, il est inséparable, jusqu'au cœur des temps modernes, de leurs rêves de grandeur, même quand ceux-ci ne viseraient qu'à l'indépendance. C'est la preuve la plus éclatante de la pérennité de Byzance ou, pour citer un écrivain contemporain, de « la gloire de l'Empire ».

N.B. Au moment d'envoyer ces pages à l'impression, il est déjà trop tard pour donner à quelques détails supplémentaires le développement qu'ils exigeraient.

1. L'un des livres traduits par Vlad Boţulescu à Milan est bien celui de Francesco Sansovino, *Della origine de' cavalieri libri quattro ne' quali si contiene l'inventione, l'ordine e dichiarazione di tutte le sorti de cavalieri*,

¹³⁷ *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, I, Paris, 1927, pp. 22—31 ; Dém. Stéphanopoli-Comnène, *Précis historique de la maison impériale des Comnènes*, Amsterdam, 1784, pp. 14—34, 70 ; « Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale », III, 1916, pp. 159—160.

¹³⁸ *Notice historique et généalogique de la maison des princes Justiniani, princes souverains de l'île de Chio*, Paris, 1775. Voir encore les *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, I, Paris, 1908, pp. 37—39 et surtout le dossier 12 228 de la Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Bastille, au sujet d'un certain François Douceur « de Saint-Ange ». L'épisode a été rapidement évoqué par Guérin de Valmole, *Un escroc de haut vol à la Cour de Louis XV, faux grand maître de l'ordre de Saint-Georges*, RivArald, 1919, pp. 240—245.

¹³⁹ I. C. Filitti, *Les ducs légitimes de la Mer Egée à la fin du XVIII^e siècle*, RHSEE, III, 1926, pp. 273—276.

con gli statuti e leggi della Gartiera, del Tosone, di San Michele e della Nuntiatà, Venise, 1570.

2. La brève note de N. Iorga, *Une icône byzantine au Portugal*, « Buletinul comisiunii monumentelor istorice », XXII, 60, 1929, pp. 88—89, signale une peinture religieuse, fortement influencée par la tradition chrétienne orientale mais s'écartant des modèles iconographiques orthodoxes, qui représente les Saints Empereurs Constantin et Hélène. Au centre, le tondo soutenu par les deux personnages porte une croix fleurdéliée autour de laquelle court la légende IN HOC SIGNO VINCES, ce qui permettrait de rattacher cette composition insolite à l'ordre Constantinien. Iorga se hasardait à la dater du XVI^e siècle et lui attribuait comme lieu de provenance Naples : en effet, un Angelo aurait pu concevoir une telle image de propagande. Toutefois, il est plus tentant d'expliquer sa présence au Portugal par l'amitié qui a rapproché, à Vienne en 1737, le chevalier d'Oliveira de Rodolphe Cantacuzène et de sa femme, Marie-Elisabeth de Bauffremont. Cet épisode que nous avons évoqué plus haut vient d'être rappelé par Adrian Marino dans un article de la revue « România literară » de Bucarest, 22 septembre 1977, p. 21.

3. Après son séjour à Erfurt en 1746, Rodolphe Cantacuzène a vécu quelque temps à Würzburg, en Bavière, accueilli dans son nouveau château décoré des fresques de Tiepolo par l'évêque Anselm-Franz von Ingelheim. Else Brater, *Alchimie in Würzburg in dem Jahren 1746—1749*, « Archiv für Geschichte der Medizin », XXIV, 3—4, Leipzig, 1931, p. 351, l'avait mentionné : « Unter dem Namen eines Grafen von Langenfeld weilte ein moldavischer (*sic*) Fürst mit der Frau seines Bruders am Hofe ». « Langenfeld », c'est la ville valaque de Cîmpulung et la dame devrait être Anne Cantacuzène, dont le mari avait été arrêté.

ANNEXE

1. *Bibliothèque de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie (Bucarest). Manuscrits P. 331.*

Ioannes IX Antonius I Flavius Angelus Comnenus Lascaris Paleologus Dei Gratia ex genere Imperatorum Flavioꝝ Augustoꝝ Romanoꝝ moxque Constantinopolitanorum ortus, jureque successioꝝ et haereditariae actionis legitimus Princeps Trapezundae, Lazii, totius Armeniae, Colchidis, Epyri, Peloponesi, Bulgariae, Macedoniae, Persiae ac totius Asiae etc. Rex, Magnus Dux Bythiniae, Paphlagoniae, Onei, Synopsis, Anatoliae, etc., Epidauri, Moldaviae, Valachiae, Corinthi, Thebarum, Athenarum et Larissarum Princeps, Liber comes insulae Cephaloniae, Dirrachii, Drivasti, Dominus del Ales, etc., e Sacry Romani Imperii proceribus ac Comes Palatinus Imperialis, Supremi Angelici et Imperialis Ordinis Auratae Militiae Constantiniani et Heracliani Equitum Sancti Georgii Perpetuus Magnus Magister, etc. etc. Fidelibus nobis ac dilectis Georgio et fratribus germanis Gregorio, Constantino et Ioanni Trapezuntiiis de Hypomnemone, vulgariter de Hypomena, Graecae nostrae nationis de Trapezunda, liberis comitibus de Platana et equitibus custodibus Sacri ordinis nostri Auratae Militiae Imperialis Constantiniani Sancti Georgii nec non nobilibus civibus patritiisque Romano-Byzantinis salutem, gratiam nostram et omne bonum.

Exiguunt nonnunquam et in diversis mundi locis et partibus temporum calamitates, aliique eventus ac necessitates, ut personae nonnullae nobilitate et specialibus etiam privilegiis munitae et condecoratae praecipue Graeciae nostrae nationis fideles sub Turcarum Tyranno tributariae, tam licitae mercaturae et negotiis quam aliis honestis laudabilibusque et utilibus exercitiis ac artibus liberalibus, ad eorum melius sustinendum gradum, operam coacte praestant. In qua consideratione, nec non aliis de causis animum nostrum moventibus eosdem, quibus



de praesenti aut successu temporis necessarium fore nobis videtur, speciali etiam dispensatione ad convenientes honestasque mercaturas, seu alias liberales artes ipsis utiles et benevisas exercendas gratiare solemus. Cum itaque et vos praefatos fratres Trapezuntios, vestrosque descendentes et successores, qua sub Turca tyranni de tributarios constitutos, non extra dictos casus et eventus positos diversisque accidentibus et oneribus subjectos et subjugatos, facillimeque vos quibusdam temporibus, sive mercaturae sive artis alicujus liberalis et honestae ad meliorem vestram sustentationem exercitio indigere posse videamus. Hinc Nos attentis perpensisque talibus periculis et urgentibus necessitatibus facile contingentibus, praeterquam quod in hodierno rerum statu negotia tam nostra quam Sacri ordinis nostri id quoque exigant dispensatione utilia et honesta negotia, mercaturas aliasque convenientes artes liberales, pro meliori gradus vestri ac vestra sustentatione, ad libitum vestrum et prout necessitas id postulaverit vobisque melius et utilis videbitur, omnibus et singulis temporibus et ubique locorum publice et secrete, libere, absque cujusquam impedimento exercere posse et volere, proprio motu, maturaque deliberatione auctoritate nostra vobis benigne concedimus.

Derogantes propterea et usque ad liberationem a Turcica tyrannide, quibuscumque decretis, legibus, statutis aut consuetudinibus hactenus sub praedecessoribus nostris editis, factis et observatis, volentes praesentem dispensationem nostram semper firmam et constantem haberi, quam idcirco propria manu nostra subscripsimus atque majori nostro sigillo muniri et extradi jussimus et mandavimus.

Viennae Austriae, die primo mensis Julii, anno millesimo septingentesimo vigesimo tertio.

Ioannes Ant[oni]us p[er]p[etu]us m[agnu]s m[agiste]r

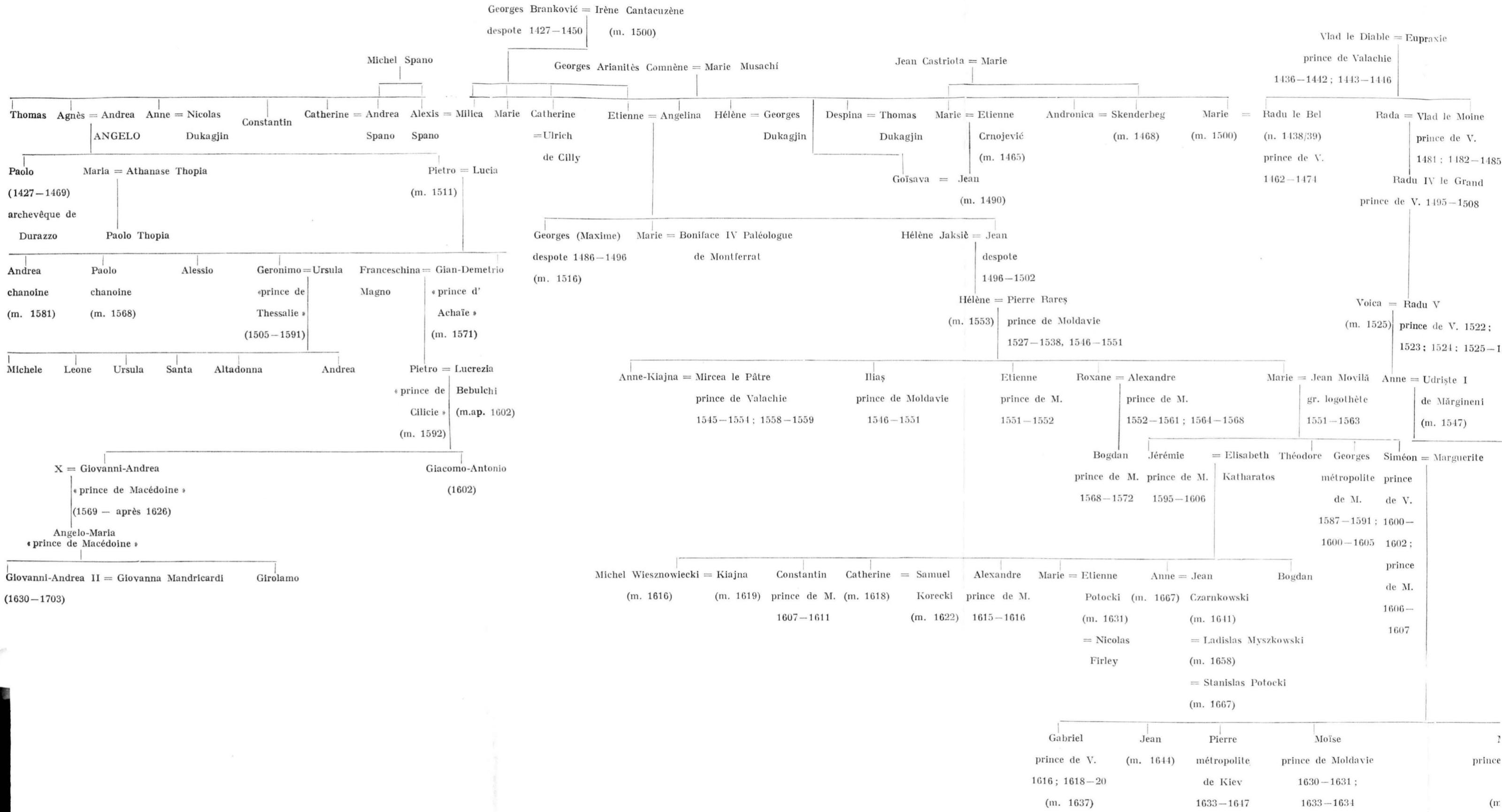
2. *Bibliothèque de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, Manuscrits, P. 332.*

Ioannes IX Antonius I Flavius Angelus Comnenus Lascaris Palaeologus Dei Gratia ex genere Imperatorum Flaviorum Augustorum Romanorum moxque Constantinopolitanorum ortus, jureque successionis et haereditariae actionis legitimus Princeps Trapezundae, Lazii, totius Armeniae, Colchidis, Epyri, Peloponesi, Bulgariae, Macedoniae, Persiae ac totius Asiae etc. Rex, Magnus Dux Bythiniae, Paphlagoniae, Onei, Synopsis, Anatoliae, etc., Epidauri, Moldaviae, Valachiae, Corinthi, Thebarum, Athenarum et Larissarum Princeps, Liber comes insulae Cephaloniae, Dirrachii, Drivasti, Dominus dell'Ales. E Sac. Rom. Imp. proceribus ac Comes Palatinus Imperialis Supremi Angelici et Imperialis Ordinis Auratae Militiae Constantiniani et Heracliani equitum Sancti Georgii Perpetuus Magnus Magister etc. etc. etc. Dilecto nobis ac fideli GEORGIO TRAPEZUNTIO de Hypomena equiti custodi Sacri ordinis nostri Angelici Constantiniani Sancti Georgii et comiti de Platana salutem, gratiam nostram et omne bonum.

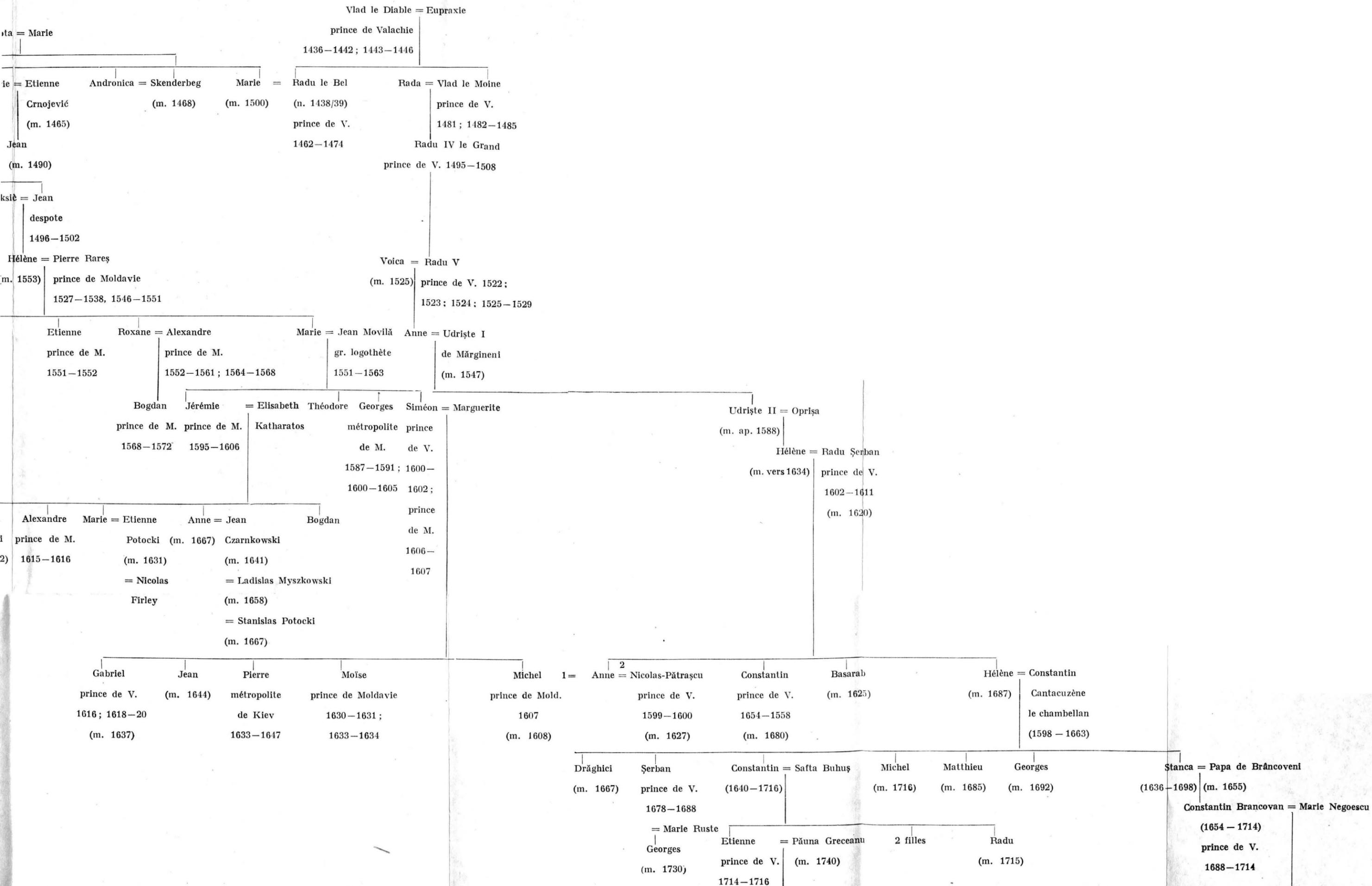
Virtutum claritas, nec non inculpatus vitae morumque tenor quibus te singularem undique exhibuisti, non solum nuper coegerunt, ut ad gratiam nostram tibi redderemur liberales, cum in Supremi Angelici Constantiniani Ordinis nostri Sancti Georgii (cujus jure sanguinis Magnus et Perpetuus Magister sumus) Militiam et clientelam te cooptandum duximus, sed et intemeratae Fidei praestantia, summa in agendis rebus peritia, nec non verae eruditionis et consilii laus, quibus maxime polles ac assidue apud nos commendaris experientia, majoribus te in dies, beneficiis cumulandum plane exposcunt, atque, ut ad praestantiores evehemus gradus, Nos incitant. His propterea, aliisque justis moti ex causis, quibus gratiam nostram quotidie magis ac magis demereri summa ope niteris, te praefatum GEORGIUM TRAPEZUNTIUM in Intimum nostrum ac Imperialis Domus nostrae Sacrique Angelici nostri Ordinis Consiliarium actualem tenore praesentium recepto prius debito, quod in manibus nostris praestiti juramento ex certa nostra scientia, motu, proprio, animo bene deliberato constituimus, denominamus et declaramus, valentes quod ab inde imposterum omnibus gratis, praerogativis, juribus, praeminentiis concessionibus ac privilegiis, quibus caeteri pari dignitate ac titulo condecorati usi sunt, utuntur ac uti de jure possunt ac debent, ipse omnino fueris ac gaudere possis ac debeas. Mandantes itaque omnibus et singulis nostris equitibus cujuscumque gradus aut dignitatis, consiliariis, cancellariis, vicecancellariis, superioribus aequae ac subalternis officialibus, uti et omnibus aliis nostris, quibuscumque quatenus te intimum consiliarium nostrum ut supra, pro tali agnoscant, habeant, tractent, reputent et honorent, hoc que praedicatum tibi semper adscribant. Harum testimonio litterarum manu nostra subscriptarum, ac sigillo nostro majori muniri jussarum, datarum Viennae Austriae, die vigesima septima mensis Julii anni millesimi septingentesimi vigesimi tertii.

Ioannes Antonius p.p.m.m.

Registratu lib. 3, fol. 28.2



Généalogie sommaire des Angelo et de leurs parentés des XVI^e – XVII^e siècles



= Stanislas Potocki

(m. 1667)

